

2m11.2568.9

Université de Montréal

Affection, conscience morale et
équilibre comportemental chez les jeunes

par

Manuel Brandao

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.) en sociologie

août, 1997

Manuel Brandao, 1997



HM
15
U54
1998
V.003



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Affection, conscience morale et
équilibre comportemental chez les jeunes

présenté par

Manuel BRANDAO

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Edite NOIVO
Jean-Guy VAILLANCOURT
Michel Claes
Camille LEGENDRE

présidente du jury
directeur de recherche
co-directeur de recherche
membre du jury

Mémoire accepté le: 13 novembre 1997

SOMMAIRE

Dans un monde occidental démocratique et de plus en plus marqué par l'extériorisation du contrôle comportemental, par l'anomie et par la crise familiale, il y a de plus en plus de jeunes qui éprouvent des difficultés sur le plan de l'adaptation psychosociale. Non seulement il y a des problèmes de délinquance de toute sorte allant du manque de respect pour l'autorité (parentale et autre) à la violence et à la criminalité, mais aussi il y a indices de malaise existentiel démontrant anomie, détachement affectif des parents et de leurs valeurs, recours à la toxicodépendance (parfois très destructive), désenchantement et souvent même suicide.

Lorsqu'il s'agit de troubles de conduite impliquant des actes de délinquance ou de déviance, ceci renvoie à une quelconque violation de normes ou de valeurs.

La socialisation de l'enfant en tenant compte de ses besoins socio-affectifs et des méthodes de discipline inductive, suppose entre autres l'intériorisation des normes morales, le développement d'une conscience morale et donc une conformité à ces normes. Cette conformité aux normes stimulée par les éloges des personnes significatives devrait produire chez le jeune un sentiment valorisant de conformité et de dignité.

Mais la crise socio-morale et la crise familiale actuelles

posent des obstacles à ce développement moral.

Sous un angle explicatif, nous tenterons de démontrer comment l'affection familiale et la discipline inductive permettent le développement d'une conscience morale chez les jeunes et comment cette conscience morale avec charge affective permet l'équilibre du comportement, même si ceci devient de plus en plus difficile dû à l'extériorisation du contrôle comportemental et à l'institutionnalisation de l'anomie.

Cet exercice comporte donc deux hypothèses centrales:

- a) l'affection familiale et la discipline inductive favorisent le développement d'une conscience morale; cette conscience morale avec charge affective devrait permettre au jeune d'équilibrer son comportement.
- b) Cependant développer une conscience morale deviendrait de plus en plus difficile à cause de l'extériorisation du contrôle comportemental et à cause de l'institutionnalisation de l'anomie. Cette anomie provoque entre autres des problèmes familiaux et la rupture affective entre les enfants et les parents.

La confirmation de ces deux hypothèses devrait permettre de rendre compte des difficultés actuelles chez les jeunes au plan du développement moral et au plan de l'équilibre comportemental.

Car il est évident que les normes morales et les attentes parentales doivent être intériorisées pour que les jeunes développent une conscience morale afin qu'ils se sentent obligés de les respecter, lorsqu'ils sont confrontés à des motifs qui puissent les pousser à commettre des actes immoraux. C'est cette conscience morale qui sur une base affective permet l'équilibre comportemental chez les jeunes. Cependant le développement de cette conscience morale implique l'existence de liens affectifs entre les parents et l'enfant ainsi qu'une discipline inductive, ces liens affectifs étant plus sûrs là où il y a aussi des liens affectifs et la solidarité entre les parents.

Or, les statistiques familiales récentes démontrent que les cas de relations familiales conflictuelles entre parents et entre parents et enfants sont de plus en plus nombreux. Ceci conduit à des cas de mauvais traitement, de rejet et de négligence des enfants. De notre part, nous constatons aussi un manque d'affection et de solidarité familiale dans plusieurs familles. Tous ces facteurs sont considérés comme étant des causes de non-attachement aux normes des parents et à la non-intériorisation de celles-ci. Dans ces cas le contrôle comportemental va reposer plutôt sur des facteurs externes, tels que: les menaces, la surveillance, les récompenses, les punitions, etc.

Ces facteurs constituent ainsi une extériorisation du contrôle comportemental, dans la mesure où ce sont ces facteurs

externes et non la conscience morale de l'enfant qui assurent la conformité.

Un autre facteur d'extériorisation du contrôle social ou comportemental découle du fait qu'il y a des théories dans les sciences sociales qui attribuent une origine externe à la conscience humaine. Celle-ci serait transmise de l'extérieur uniquement, par le processus de socialisation.

D'autre part la morale démocratique et juridique de l'Etat sur le plan idéologique ou sur tout autre plan, ne comporte ni génère sensibilité affective. Or sans une source de motivation affective, la motivation uniquement cognitive serait insuffisante pour une bonne introspection morale. La morale démocratique de l'Etat serait donc plutôt externe.

Ainsi, plus la société se démocratise sur le plan moral, plus le contrôle comportemental aurait tendance à s'extérioriser.

C'est en effet cette tendance qu'on constate de plus en plus dans les sociétés démocratiques avancées où le système juridique et répressif de l'Etat accapare de plus en plus le contrôle des comportements. Les jeunes en sont les principales victimes, car les prisons en sont de plus en plus pleines. De la même façon, les corps de policiers sont de plus en plus nombreux et de mieux en mieux équipés.

Parallèlement à cette extériorisation du contrôle social et comportemental, il y a un autre phénomène qui affecte l'intériorisation des normes morales. Il s'agit du pluralisme moral et donc de l'institutionnalisation de l'anomie. Le pluralisme moral renvoie à l'existence de plus d'une seule morale, où ces dernières seraient en concurrence. C'est en effet la création par l'Etat de ce champ de concurrence au niveau de ces deux moralités officielles que s'institutionnaliserait l'anomie.

L'anomie est considérée comme étant un facteur de désorganisation sociale, de conflits de normes et valeurs, ce qui provoque des problèmes familiaux et de la délinquance chez les jeunes.

Il nous semble qu'il faudrait donc renverser cette tendance, en établissant des idéaux de sensibilité affective et de solidarité dans la famille, dans le milieu scolaire et dans la société.

Dans l'état actuel de déstructuration et de conflit dans les sociétés occidentales, tout indique que sans la motivation affective il sera de plus en plus difficile d'intérioriser les normes et les valeurs pour le développement d'une véritable conscience morale, ce qui permet l'équilibre comportemental.

Chapitre IV

**Pluralisme moral, institutionnalisation de l'anomie et
délinquance juvénile.....p.95**

4.1 Pluralisme moral et institutionnalisation
de l'anomie.....p.97

4.2 Anomie et inadaptation psychosociale chez les
jeunes.....p.99

4.3 Anomie familiale, problèmes familiaux et
délinquance juvénile.....p.101

Conclusion.....p.111

Bibliographie.....p.120

REMERCIEMENTS

Des remerciements vont:

À mon directeur de recherche, Monsieur Jean-Guy Vaillancourt qui a accepté de me guider et de m'aider à mener à terme ce projet.

À mon co-directeur de recherche, Monsieur Michel Claes qui a eu la gentillesse de me guider et de m'aider dans la partie psychologique de ce travail.

À toutes les personnes qui m'ont aidé directement ou indirectement dans ce projet.

À ma femme et à mes enfants pour leur appui.

INTRODUCTION

Nombreux sont les troubles de comportement qui caractérisent la délinquance juvénile dans les sociétés d'aujourd'hui: le manque de respect pour l'autorité, la violence, le vandalisme, le vol, la toxicodépendance, la fugue, la prostitution, la maternité juvénile, la criminalité, etc.

Lorsqu'on mentionne la délinquance juvénile, on fait référence à la violation par des jeunes, des normes et des valeurs de la société.

Mais le drame des jeunes dans nos sociétés démocratiquement avancées ne se reflète pas uniquement sur la délinquance et la criminalité. Il y a aussi un malaise existentiel que s'installe de plus en plus chez beaucoup de jeunes, sous forme d'aliénation, d'anomie, de cercle vicieux de pauvreté, de perte d'espoir quant à l'avenir, de désenchantement et de plus en plus souvent sous forme de gestes de suicide.

Mais que faut-il faire pour que les jeunes puissent développer une conscience morale et maintenir l'équilibre de leur comportement, développant en même temps un sentiment de dignité?

À partir d'une base théorique qui tient compte de l'affectivité, nous pouvons avancer dans ce premier temps l'argumentation suivante: le jeune doit intérioriser les normes afin de développer une conscience morale. Cette conscience morale avec charge affective à l'égard des normes et des attentes des parents (et de la société) est susceptible d'assurer le maintien de l'équilibre

comportemental lorsque l'idée de commettre un acte répréhensible se présente, ou lors de conflits moraux.

Puisqu'un individu est susceptible de se sentir bien lorsqu'il se porte bien et se conforme aux normes, ce sentiment de conformité accompagné des éloges reçus des parents et d'autres personnes significatives, permettent au jeune de développer graduellement un sentiment de dignité et d'estime de soi, qui doivent lui permettre une fois devenu autonome de ses parents, de continuer à maintenir l'équilibre comportemental et de garder une bonne image de soi.

L'intériorisation de ces normes et valeurs des parents implique cependant l'existence de liens affectifs entre l'enfant et ces personnes significatives. L'établissement de ces liens affectifs est plus facile là où règne l'affection et la solidarité familiale, car un parent (surtout la mère) qui est aimé et appuyé par son conjoint est plus en mesure d'établir de liens affectifs normaux avec ses enfants (Lamb, 1981).

Par ailleurs la discorde entre parents et les conflits familiaux sont considérés comme étant des facteurs d'inadaptation psychosociale chez les jeunes (Lamb, 1981, Reed, Solle 1992).

Parallèlement à l'établissement de liens affectifs avec des personnes significatives, soit les parents (ou remplaçants), le

jeune doit être discipliné sur une base inductive par la discussion et le raisonnement, car une discipline très sévère et une surveillance très stricte minent l'amour et la confiance. La discipline inductive est considérée comme étant celle qui favorise l'introspection morale, c'est-à-dire l'intériorisation des normes morales (Pringle, 1979; Wilson, 1974; Hoffman, 1981).

L'affection doit donc contribuer au développement de la conscience morale, parce qu'en principe l'enfant qui aime ses parents accepte leurs enseignements (Nye, 1958).

D'autre part, l'enfant qui viole les normes intériorisées des parents qu'il aime, est susceptible d'éprouver un sentiment de malaise et de culpabilité (Pringle, 1979; Hoffman, 1981).

Celui qui librement par amour à l'image de soi, se conforme aux normes morales de la société, devrait développer un sentiment de dignité. Ceci est aussi une forme de conscience morale (Cusson, 1983).

Lorsque l'individu développe une conscience morale après avoir intériorisé les normes et les attentes parentales et celles de la société, il devient moralement autonome, il développe le contrôle sur lui-même, il se conforme aux normes et il se comporte de façon plus responsable dans la famille et dans la société (Pringle, 1979).

Non seulement la conscience morale permet de se conformer aux normes, mais aussi elle permet de développer un sentiment d'empathie à l'égard des personnes significatives et à l'égard de l'être humain en général (Hoffman, 1981).

La conformité aux normes engendre à son tour un sentiment de conformité et de dignité (Cusson, 1983). Cette même conformité aux normes permet à l'individu de se sentir bien (Cusson, 1983; Hoffman, 1984; Baruk, 1974).

C'est ainsi que cette conscience morale avec une base affective ou d'empathie est susceptible de devenir un facteur d'autonomie morale et de contrôle de soi (Pringle, 1979; Wilson, 1974; Hoffman, 1981). Et par ce fait même d'équilibre mental, moral et comportemental (Baruk, 1974; Hoffman, 1981 et Nisan 1991, Nisan (1991) sous la base d'une identité morale interne à laquelle l'individu s'accroche et tente de préserver et améliorer en soignant sa conduite).

Mais la moralité n'est pas uniquement un facteur d'autonomie morale et de contrôle comportemental individuel, elle est aussi un facteur de contrôle et de stabilité sociale pour la collectivité (Baruk, 1974; Hoffman, 1984; Emler, Hogan, 1991).

En effet la moralité a comme fonction d'assurer une existence (ou coexistence) civilisée ainsi que le maintien même de la civilisation (Emler, Hogan, 1991; Baruk, 1974).

Les arguments de ces auteurs semblent pertinents, mais la réalité actuelle démontre déjà que dans ce contexte de pluralisme moral et de contradiction normative il y est difficile de parler de morale collective ou de stabilité collective. Les statistiques démontrent qu'il y a de plus en plus d'instabilité dans la société et dans les familles (Tiesel, Olson, 1992).

Kaminsky (1984), prétendait qu'une totale démocratisation et rationalisation des masses conduirait plutôt à une forme de contrôle social externe et répressif.

Lorsqu'on introduit le concept de conscience morale en tant que facteur de contrôle social intériorisé, ceci semble plus évident quand il s'agit d'une conscience morale qui comporte une charge affective ou un quelconque sentiment d'empathie envers les autres ou un certain sentiment de dignité envers soi-même (Nye, 1958; Baruk, 1974; Pringle, 1979; Hoffman, 1981; Cusson, 1983).

La même évidence ne semble pas s'appliquer à la théorie cognitive laquelle est reliée à la morale des Droits et libertés de la personne. Car selon Rawls (1971), Baumrind (1971) et Rest (1981), dans Battistich et al. (1991), la motivation morale basée uniquement sur la cognition serait insuffisante pour l'introspection morale; selon eux il faut aussi de l'affection.

La conscience morale en tant que facteur d'équilibre comportemental, lorsque analysée sur une base cognitive, repose-rait principalement sur la maturation morale du jeune et sur sa conviction à l'égard de la validité des normes lors de conflits moraux (Piaget, 1992; Kohlberg, 1971). Sur une base affective ou d'empathie, l'équilibre comportemental reposerait sur le fait que lors de conflits moraux la motivation morale avec charge affective aurait plus de force persuasive pour combattre les motifs d'actes répréhensibles (Baruk, 1974; Hoffman, 1981). Pour l'équilibre moral et comportemental qui reposerait sur des facteurs personnels internes tel qu'une identité morale grandissante et gratifiante, elle serait aussi mieux en mesure de faire face aux motifs immoraux, contraires à l'identité morale de l'individu (Nisan, 1991).

Pour ce qui est de l'approche cognitive dans le contexte de bouleversements socio-culturels actuels et de contradiction de normes et de valeurs, il semble qu'un développement moral basé sur la conviction du jeune à l'égard de la validité des normes pourrait poser des problèmes en termes d'intériorisation de ces normes.

Tout ceci veut dire que l'affection familiale serait susceptible de favoriser le développement d'une conscience morale chez le jeune, et que cette dernière devrait permettre au jeune

de maintenir l'équilibre de son comportement.

Cependant, il y a présentement dans nos sociétés pluralistes et anomiques des facteurs qui rendent de plus en plus difficile le développement de la conscience morale. Ceci aurait des conséquences dramatiques pour les jeunes, pour leurs familles, pour la société et pour la civilisation.

C'est en effet ce que nous tenterons d'expliquer dans le troisième et le quatrième chapitres de notre travail.

Lorsqu'on prétend que la concurrence des morales conduit à l'extériorisation du contrôle social, ceci pourrait s'expliquer de la façon suivante:

Précisant d'abord que si certains aspects politiques et sociaux de la démocratie sont positifs pour la convivialité, la démocratisation démesurée de la société a cependant légalisé la concurrence normative au niveau des normes et valeurs morales. Il y a désormais deux enseignements moraux officiels dans les sociétés, qui ont entrepris leur totale démocratisation. Cette concurrence morale engendre l'ambivalence au niveau des normes morales, et celles-ci deviennent relativisées contradictoires et imprécises. Ces normes étant contradictoires aux yeux des jeunes, ceci crée des problèmes au niveau de la conviction et de leur intériorisation, ça causera de l'aliénation et de l'anomie chez ces

jeunes qui seront les parents de demain.

Selon (Bourdieu, 1987), l'Etat en favorisant un champ de concurrence au niveau des symboles globaux permet l'institutionnalisation de l'anomie. Pour (Lemieux, 1974), la concurrence des symboles engendrée par le pluralisme est un phénomène politique, donc étatique.

Par ailleurs, il y a aussi de la part de certaines théories des sciences sociales une tentative d'extériorisation de la nature de la conscience humaine, en la considérant un phénomène uniquement cognitif.

Le système juridique de l'Etat, lui, il s'accapare de plus en plus du contrôle comportemental des individus, ceci sur une base externe et répressive.

L'Etat contrôle tout et "colonise" l'espace intime de la vie par sa régulation externe (Misgeld, 1991, par référence à Habermas, 1981 et 1987).

La gestion démocratique est de la même façon une forme de régulation externe et juridique. Selon Touraine (1992), la démocratie serait avant tout arbitrale.

La démocratisation et la rationalisation des masses contribuent à l'aliénation de l'individu. De la même façon, une trop grande liberté individuelle serait accompagnée d'une augmentation de la répression externe (Kaminsky, 1984).

Selon toutes ces prétentions, tout semble indiquer qu'il serait de plus en plus difficile pour le jeune de réussir l'intériorisation des normes; en réalité, la tendance actuelle semble indiquer de fait, l'extériorisation du contrôle comportemental.

Mais la concurrence des morales et l'extériorisation du contrôle social ne sont pas les seuls facteurs à contribuer à la non-intériorisation des normes morales. Le pluralisme moral et l'institutionnalisation de l'anomie comme facteurs de troubles et de conflits dans les familles et dans la société semblent contribuer également à la non-intériorisation des normes et à la délinquance juvénile.

Bourdieu (1987) et Lemieux (1974), énoncent le pluralisme comme facteur d'anomie.

Szabo (1986) soutient que plus la société est pluraliste, plus les règles sont imprécises et plus il y a de la délinquance.

Duvignaud (1973) attribue de la même façon l'anomie et les troubles de comportement aux mutations socio-culturelles.

L'anomie causée par la contradiction de normes et valeurs lorsque rendue dans les familles est considérée comme étant une source de désorganisation, de conflits de valeurs, de problèmes

familiaux de toute sorte, et par ce fait de délinquance juvénile (Geismar, Wood 1986).

Ces conflits dans les familles pourraient détruire les liens affectifs entre les membres. Quand il s'agit de conflits sérieux entre parents et enfants la rupture affective qui en résulte engendrerait la non-identification et la non-intériorisation des normes et des attentes parentales par l'enfant.

Or selon Pringle (1979), Nye (1958), Wilson (1974), Hoffman (1981), Battistich et al. (1991), sans affection dans la relation parent-enfant il sera difficile pour l'enfant d'intérioriser les normes morales du parent.

C'est dans ces circonstances qu'il pourrait être de plus en plus difficile pour beaucoup de jeunes d'intérioriser les normes et de développer une conscience morale.

Beaucoup de jeunes risqueraient donc de grandir sans avoir bien intériorisé les normes morales. Le cercle vicieux de problèmes familiaux, de délinquance et de criminalité risque de se poursuivre, à moins qu'on renverse la tendance.

Il faut donc restaurer la sensibilité affective et la solidarité dans les familles, à l'école et dans la société. En effet ce sont là des principes qui sont supposés être véhiculés dans notre culture et dans notre civilisation, et qui sont également un besoin de chaque individu.

CHAPITRE I

AFFECTION FAMILIALE ET DEVELOPPEMENT D'UNE CONSCIENCE MORALE

Dans ce premier chapitre, nous tenterons de démontrer l'importance de l'affection et de la solidarité familiale sur l'état émotionnel et affectif des parents et par ce fait sur la qualité des liens affectifs verticaux parent-enfant.

Par la suite nous verrons comment l'affection parent-enfant et la discipline inductive contribuent à l'intériorisation des normes, et comment cette affection mutuelle permet en même temps à l'enfant de développer une conscience morale. De son côté, la conscience morale est susceptible de garantir à l'enfant le contrôle de soi et la conformité aux normes dans la famille et dans le reste de la société.

Il s'agit donc d'analyser les liens entre les éléments de la construction conceptuelle de ce chapitre, dont le point de départ est l'affection interactionnelle familiale, passant par l'affection mutuelle parents-enfant pour aboutir au développement d'une conscience morale chez l'enfant favorisant la conformité aux normes.

1.1 Affection familiale, discipline inductive et intériorisation des normes

L'affection, la discipline inductive et l'intériorisation des normes sont trois facteurs inter-dépendants dans le processus de

l'intériorisation du contrôle social chez l'enfant. Mais avant de procéder à l'analyse de cette articulation et de cette corrélation, il a paru important d'analyser la qualité des rapports affectifs entre les parents car ceux-ci peuvent affecter la qualité des liens affectifs parents-enfant, et par ce fait la qualité de l'adaptation psychosociale de l'enfant.

Nombreuses sont les études anciennes et récentes (Nye, 1957; Rutter, 1971, 1973; Pringle, 1979; Lamb, 1981; Reed & Solle, 1992; etc.) qui démontrent les effets pervers des problèmes familiaux tels les querelles familiales chroniques, les attitudes d'hostilité, les mésententes parentales à l'égard de l'éducation des enfants, sur l'adaptation psychosociale de l'enfant, voire même sur l'apparition de comportements anti-sociaux. Beaucoup d'autres études démontrent de leur côté l'importance de la qualité du climat affectif, de l'intimité et de l'harmonie familiale sur le bien-être psychologique des parents et par ce fait sur le développement de liens affectifs solides entre les parents et les enfants, ce qui contribue à leur adaptation psychosociale.

Lamb (1981), s'appuie sur les études de nombreux auteurs: (Baruch, 1937; Baruch & Wilson, 1944; Block, Block, & Morrison, 1980; Coopersmith, 1967; Cottle, 1968; Elmer, 1967; Farber, 1962; etc.) pour démontrer les effets néfastes de la discorde familiale, des attitudes parentales d'hostilité ou de rejet, des mésententes

sur l'éducation et l'avenir des enfants, sur l'ajustement psychosocial de ces enfants.

Dans une étude plus récente portant sur les rapports familiaux caractérisés aussi par un haut niveau de discorde, un mode de communication conflictuel et un mode d'interaction coercitif, Reed & Solle (1992), faisant référence à Earls & Jung (1987), O'Leary & Emery (1984), Patterson (1982), (1986), Fox & Savelle (1987), etc, démontrent que ce type de fonctionnement familial constitue une cause directe de troubles de la conduite et de délinquance chez ces jeunes. Le terme de "troubles de conduite" présentée dans l'étude de Reed & Solle provient du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-III-R), et fait référence à un mode de conduite persistant dans lequel les droits fondamentaux des autres et les normes majeures de la société sont violées. Il s'agit d'actes tels que le vol, le mensonge, les fugues, le vandalisme, le viol, les agressions physiques, etc.

Autres caractéristiques observées dans ces familles: l'absence d'affection et de solidarité familiale.

Toutes ces études mettent de l'avant deux variables fondamentales qui expliqueraient les troubles de conduite chez les enfants et les adolescents: la persistance de discorde et de conflit dans les rapports parentaux et familiaux, et d'autre part l'absence d'af-

fection et de solidarité dans ces familles.

Selon Lamb (1981), les liens d'intimité de la famille ne sont pratiquement pas possibles sans la présence d'un lien positif dans la relation du couple parental. Lamb soutient que la perception d'unité autour du père (aimant et bienveillant) est le meilleur signe d'intimité et de cohérence familiale. Faisant référence à Heath (1976), il affirme que les pères affectionnés et solidaires démontrent de la gratification matrimoniale, de l'ouverture au dialogue avec leur épouse et du bien-être personnel. Ces facteurs à leur tour, ont un impact sur les différents aspects du fonctionnement de la famille.

Selon Lamb toujours, lorsque les pères fournissent aussi du support émotionnel, les mères démontrent plus d'intérêt dans la prise en charge des enfants. La présence du père permet également à la mère de mieux contrôler les jeunes. L'absence du père laissant la mère socialement isolée et économiquement et émotionnellement désemparée, affecterait la qualité des rapports affectifs mère-enfants. Selon Lamb de tels enfants pourraient être "à risque". Enfin Lamb soutient que les attitudes positives de la mère à l'égard du père favorise l'identification des fils au père.

Ces données tentent de démontrer que la qualité des relations père-mère (impliquant affection et solidarité) est déterminante

pour la cohésion et l'intimité familiale. Ceci facilite à son tour le développement et le maintien de liens affectifs parent-enfant, et favorise l'adaptation psychosociale de l'enfant.

Toujours dans cette perspective interactionnelle affective entre conjoints, Bretherton (1990), prétend qu'un parent qui a éprouvé des problèmes d'attachement dans son enfance, pourrait construire un nouveau modèle de relations d'attachement, grâce à une relation conjugale sécurisante et affectueuse. Le support et l'affection du conjoint lors de périodes impliquant des expériences émotionnelles importantes permettrait à ce parent de construire ce nouveau modèle de relations d'attachement et ainsi établir des relations sécurisantes d'attachement avec ses propres enfants.

Tout ceci permet d'identifier l'impact positif de l'affection et de la solidarité conjugale sur la cohésion et l'intimité familiale, sur l'adaptation psychosociale des enfants, et même sur la capacité pour un parent de restaurer les séquelles émotionnelles reliées aux relations d'attachement difficiles de son enfance.

Après avoir analysé l'impact négatif des relations conjugales et familiales où règne un climat de discorde, de conflit,

ou de rejet, sur la conduite des enfants et des adolescents et après avoir souligné l'importance des relations conjugales où domine l'affection et la solidarité, et son impact positif sur l'harmonie familiale et l'adaptation psychosociale des enfants, nous allons à présent tenter de démontrer l'importance de l'affection et de la discipline inductive pour l'intériorisation des valeurs et des normes.

Des notions telles que troubles de conduite, déviance ou délinquance impliquent une quelconque violation de normes ou de règles. Ceci renvoi à une question centrale: comment les normes et valeurs sont-elles intériorisées? L'affection et la solidarité conjugale et familiale constituent donc des concepts clé pour rendre compte du bon fonctionnement familial et du développement harmonieux de l'enfant. Selon Pringle (1979) le besoin d'amour et le besoin de sécurité sont les plus cruciaux parmi tous les besoins affectifs de l'enfant. Le besoin d'affection parentale, particulièrement de la part de la mère est d'une importance capitale, parce que les soins affectueux de la mère sont uniques et adaptés aux besoins particuliers de l'enfant. Ce premier lien d'amour et d'attachement réciproque entraîne trois conséquences d'une importance capitale pour le développement de l'enfant: la jouissance de la présence de la mère; l'encouragement de la mère qui "récompense" l'enfant de ses efforts; l'ap-

prentissage de la conformité aux règles et aux directives à travers de relations gratifiantes dans la famille.

Pringle (1979), soutient par ailleurs que lorsque l'enfant ressent qu'il est aimé par ses parents, il va tenter de faire en sorte de ne pas perdre cet amour, car la désapprobation des parents, surtout celle de la mère peut être ressentie par l'enfant comme un retrait de l'affection, ce qui cause de l'angoisse et de la culpabilité. Afin de ne pas perdre l'amour des parents, l'enfant va, tout au long de son enfance, s'adapter aux demandes et aux conseils parentaux et éviter toute infraction aux normes importantes.

L'amour parental constitue donc un moteur de la recherche de conformité aux demandes et aux conseils de ses parents. La recherche du maintien de l'affection parentale aide à exercer la transmission des normes et des valeurs à l'enfant. Autre facteur de transmission de normes et valeurs, c'est le fait que l'enfant aime ses parents, accepte et intériorise leurs normes et valeurs. Nye, (1958); Pringle, (1979).

À cet amour parental vient s'ajouter la discipline inductive qui va contribuer à l'intériorisation des normes. Pringle (1979), p.53), définit la discipline comme "une éducation qui développe le contrôle de soi et la capacité de collaborer". Pour

Pringle, "plus les méthodes d'éducation de l'enfant sont basées sur le raisonnement et la discussion, plus aisément se développe la compréhension des règles et des attentes des parents". D'après elle, l'amour des parents pose les bases d'une introspection morale et d'un comportement auto-contrôlé, dirigé de l'intérieur. En effet, une discipline autocratique repose sur la peur des punitions et fait donc appel à une méthode de contrôle extérieure. Un comportement qui repose lourdement sur les récompenses est aussi régi par une forme de contrôle extérieur, puisque ce sont des facteurs externes qui assurent la conformité aux normes et aux règles.

Ainsi l'interprétation de l'interdépendance entre l'affection, la discipline inductive et l'intériorisation des normes, consiste du fait que l'amour parental prédispose l'enfant à écouter et à obéir à ses parents; la discipline inductive repose sur la discussion et le raisonnement et exclu les méthodes coercitives hostiles ou injustifiés qui peuvent révolter l'enfant ou affecter l'amour et l'attachement de l'enfant envers les parents. L'amour des parents et l'exercice d'une discipline inductive ne sont pas en contradiction. Tous deux favorisent la transmission des normes et valeurs et le développement d'une introspection morale. D'un côté l'enfant aime ses parents et recherche les relations gratifiantes, il accepte et s'identifie à leurs normes et valeurs, (Pringle, 1979); d'autre part il ne veut pas les déce-

voir ou les blesser car cela lui causerait de l'anxiété et de la culpabilité. C'est à partir de ces mouvements de recherche d'affection et d'évitement de séparation que l'enfant intériorise les valeurs et les normes parentales. (Pringle, 1979; Hoffman, 1981).

Wilson (1974), identifie les trois types de techniques disciplinaires suivantes: l'expression du pouvoir, le retrait d'amour et l'induction. Selon lui, l'expression du pouvoir serait la technique la moins efficace pour l'intériorisation des critères de conduite, parce qu'elle provoque une hostilité intense. Les menaces de retrait de l'amour ne sont pas fréquemment reliées au développement moral parce qu'elles sont ressenties comme un chantage émotionnel. Par contre l'induction englobant à la fois le besoin de l'amour de l'enfant et son empathie, a été trouvée comme étant la technique la plus reliée au développement moral. Ainsi, pour Wilson, les comportements ayant des orientations de contrôle externe seraient reliés aux interactions avec des parents sévères qui utilisent les punitions physiques, ceci engendrerait la crainte de la discipline externe. En revanche, les orientations internes seraient reliées aux interactions avec des parents chaleureux qui minimisent la force et favorisent plutôt la pratique de l'induction comme méthode de discipline.

De son côté, Hoffman (1981), définit l'intériorisation des normes morales comme, l'application des normes au propre comportement de l'enfant sans la contrainte de sanctions par une autorité. Hoffman soutient qu'une discipline inductive administrée par une personne qui accorde à l'enfant une affection adéquate, permet à cet enfant de développer un sentiment d'empathie envers cette personne, ainsi qu'une prise de conscience de ne pas la blesser. Car blesser cette personne provoquerait chez l'enfant un sentiment d'anxiété et de culpabilité.

Pour intérioriser les normes, l'enfant doit donc être aimé par le ou les parents (ou remplaçants), et être discipliné sur une base inductive, car le déploiement de la force, les paroles cinglantes ainsi que le chantage émotionnel du retrait de l'affection, ne favorisent pas l'intériorisation des normes de conduite, les normes morales et les règles sociales. La force ou le retrait de l'amour conditionnent plutôt l'enfant à un contrôle externe.

Lorsque l'enfant ou l'adolescent intériorise les normes, il est sensé les appliquer dans son propre comportement et par ce fait collaborer à sa propre adaptation psychosociale; l'enfant est également, susceptible d'être protégé à l'égard d'éventuels actes déviants dans les groupes d'amis.

Il y a donc des pré-requis affectifs familiaux et parentaux pour que le jeune puisse aimer ses parents, intérioriser les normes et collaborer à sa propre adaptation psychosociale. Ces pré-requis affectifs pour l'adaptation de l'enfant dans son système familial sont aussi identifiés dans l'approche systémique de l'attachement. En effet, selon Stevenson-Hinde (1990) le mode d'attachement de l'enfant dépend du mode de fonctionnement familial. Les familles "adaptatives" sont celles dont le fonctionnement familial est caractérisé entre autres par la sensibilité mutuelle et le support.

Puisque l'affection et la solidarité conjugale et familiale représentent les facteurs-clé pour le développement satisfaisant de l'enfant, la réflexion sur l'évolution des relations familiales dans les familles d'aujourd'hui soulève de sérieuses questions sur l'adaptation psychosociale des jeunes de certaines familles.

Selon Tiesel & Olson (1992), le taux de divorce aux Etats-Unis est supérieur à 50%. 75% des divorcés vont se remarier et 60% d'eux vont se divorcer encore. Actuellement 25% des familles américaines sont constituées d'un seul parent. Il est estimé qu'environ 80% des enfants américains vont vivre à un moment donné de leur vie dans une famille monoparentale, avant qu'ils complètent les dix-huit ans. Sur le plan de la violence conjugale et familiale, entre 1976-1987 les cas de mauvais traitements rapportés

ont augmenté de 225% dans les familles américaines. (Dans, Family Relations, 1992, 41, 398-403).

Face à de telles statistiques familiales il est permis de croire que, pour un certain nombre de jeunes, l'intériorisation des critères de conduite risque d'être compromise.

Suite à l'apparent cercle vicieux qui paraît se dessiner, il semble qu'il faille trouver un moyen de combattre ces types de carences affectives, dans les familles afin de faire en sorte que l'enfant puisse se sentir aimé, s'attacher à ses parents et intérioriser les normes et les valeurs.

La prochaine étape consiste à examiner dans quelle mesure l'affection parentale favorise le développement d'une conscience morale chez l'enfant.

1.2 Affection et développement de la conscience morale

L'intériorisation des normes permet à l'enfant de collaborer à sa propre adaptation psychosociale. Ces normes étant utilisées par l'enfant dans sa propre conduite comme des repères normatifs, lui permettent une certaine autonomie comportementale par rapport au contrôle d'une autorité externe. Or le développement de la conscience morale basée sur la sensibilité affective est le

résultat de la formation graduelle d'un cadre normatif intériorisé auquel l'individu recourra lorsque confronté à un questionnement moral. Cette conscience morale permet à l'individu de distinguer entre le bien et le mal et de se sentir moralement obligé d'agir en conséquence. Car la violation d'une norme morale intériorisée qui implique pour l'enfant la conscience de blesser quelqu'un qu'on aime est susceptible de provoquer un sentiment d'anxiété et de culpabilité. Par ce fait la conscience morale axée sur l'affection permet de faire contre-poids aux motifs égoïstes et impulsifs et d'éviter de commettre des actes répréhensibles.

Différentes approches théoriques abordent la question des facteurs explicatifs du développement de la conscience morale.

L'approche du contrôle social (régulation), prétend que le développement de la conscience morale est relié à la qualité des liens affectifs parent-enfant. L'enfant accepte les enseignements et les consignes des parents parce qu'il les aime. Transgresser les normes morales intériorisées, provoquerait un sentiment de malaise et de culpabilité.

Nye (1958), considère la conscience comme une forme de contrôle social interne. Il prétend que, plus ce type de contrôle est efficace, moins il y a besoin d'autre type de contrôle. Selon

Nye, l'acceptation des enseignements parentaux repose sur la qualité des relations affectives parent-enfant. L'enfant qui aime les parents accepte leurs enseignements.

Cusson (1983), soutient que la conscience permet de distinguer entre le bien et le mal et pousse l'individu à agir en conséquence. Une transgression des règles morales intériorisées serait souvent suivie de sentiments de culpabilité.

L'approche environnementaliste soutient que le développement de la conscience morale serait aussi reliée aux rapports affectifs parent-enfant particulièrement entre la mère et l'enfant, et à la technique disciplinaire inductive, axée sur la discussion et le raisonnement.

Pringle (1980), prétend que lorsque l'enfant se sent aimé par les parents (surtout par sa mère), et que les méthodes de discipline des parents reposent sur la discussion, l'amour et le raisonnement, l'enfant intériorisera les préceptes et les attentes des parents, développant ainsi une conscience. C'est cette introspection morale qui devient le guide du comportement.

Wilson (1974), affirme que les mères qui démontrent un intérêt affectif positif envers leurs enfants, favorisent la présence de critères moraux intériorisés chez leurs enfants. Selon lui, les mères chaleureuses possèdent généralement des enfants ayant une bonne conscience morale.

L'approche développementale (Hoffman, 1981) est une approche évolutive qui aborde le développement de la conscience morale sur la base du sentiment d'empathie enfant-parent et sur la base des échanges affectifs, de la discipline inductive et sur l'identification de l'enfant aux attributs moraux des parents. Comme dans les théories précédentes, la transgression des normes intériorisées, peut déclencher un sentiment de culpabilité.

Hoffman (1981), prétend que le sentiment d'empathie et d'identification à une personne avec qui on maintient des liens affectifs contribue au développement d'une conscience morale. Comme dans la plus part du temps il s'agit des parents, ces derniers deviennent en même temps les modèles des attributs moraux tels que: jugements moraux, résistance à la tentation et sentiment de culpabilité comme réponse à la transgression.

Il est donc permis de conclure que le développement de liens affectifs permet non seulement d'intérioriser les normes, les préceptes et les attentes des personnes significatives mais aussi de développer une conscience morale impliquant un sentiment de culpabilité en cas de violation de normes intériorisées. Blessé les personnes qui nous sont chères, provoque aussi un sentiment de malaise et de culpabilité.

Contrairement aux approches précédentes, l'approche cognitive de Piaget et de ses disciples ne favorise pas la variable affective comme facteur déterminant pour expliquer le développement de la conscience morale. Elle décrit le développement de la conscience morale plutôt sur la base de différents stades qui évoluent selon l'âge et les capacités cognitives de l'enfant.

Selon la théorie cognitive, la conscience suivrait une progression d'un stade primitif de conformité aux normes, à un corps organisé de normes morales intériorisées, pour aboutir à un stade supérieur constitué de principes moraux intériorisés accessibles à un questionnement rationnel. (Wilson, 1974 p.40)

Piaget (1992), dans le développement de la conscience morale, identifie trois stades.

Dans le premier stade (stade moteur) avant l'âge des deux-trois ans, la règle est suivie inconsciemment par l'enfant, il agit par l'imitation et par des exemples et sous une base habituelle, la règle est donc motrice et non nécessairement reçue comme une exigence externe.

Dans le deuxième stade qui débute entre les deux et cinq ans, (apogée du stade égocentrique et première partie de celui de la coopération), la règle est reçue comme quelque chose de sacré et d'extérieur à l'individu, puis sur la base d'une con-

naissance et application rudimentaires, elle s'intériorise graduellement par le biais de la coopération. Ce stade se termine vers l'âge des neuf-dix ans.

Au cours du troisième stade, qui débute vers l'âge des onze-douze ans la règle finit par être considérée comme une loi au consentement mutuel, à laquelle il faut se conformer, afin de demeurer loyal. Ce respect rationnel de la règle est le libre produit d'une conscience autonome.

Toujours selon Piaget, la conscience morale autonome ne peut pas dépendre d'une contrainte externe, elle est interne et est le produit de la coopération et de la réciprocité émanant du respect mutuel.

De son côté Kohlberg (1971), à partir d'une base rationnelle introduit six stades moraux qu'il décrit de la façon suivante:

Stade 1, orientation d'obéissance et de punition; l'enfant répond aux normes sur une base de récompenses ou de punitions.

Stade 2, orientation instrumentale et d'échange; l'enfant apprend les règles de bonne conduite, de réciprocité et de partage, mais cette réciprocité est pragmatique et n'est pas encore basée sur la loyauté, la gratitude ou la justice.

Stade 3, orientation de concordance interpersonnelle sur la conduite vertueuse; l'enfant apprend que le bon comportement est celui que plait aux autres et est approuvé par eux. Il gagne de l'approbation en étant sage.

Stade 4, orientation d'ordre et de loi; la bonne conduite est celle que consiste à remplir nos obligations tout en respectant l'autorité, les normes établies pour le maintien de l'ordre social.

Stade 5, orientation légalistique du contrat-social; dû au relativisme des valeurs personnelles, l'action doit porter sur l'aspect légal du droit publique. Le contrat-social devient l'élément déterminant de l'obligation du respect des normes.

Stade 6, orientation du principe d'éthique universelle; la moralité est définie sur la base de la conscience individuelle axée sur la compréhension et la logique des principes éthiques universels de justice, de réciprocité et de droits de la personne.

Si en analysant premièrement les stades de Piaget, on tente de saisir la façon dont les normes sont intériorisées et de com-

prendre la motivation de cette intériorisation, on remarque que pour Piaget l'intériorisation qui conduit à l'autonomie morale se fait sur une base cognitive par le biais de la coopération, de la loyauté et du respect mutuel, et non sur la base d'une quelconque contrainte externe. La motivation à respecter la règle découle de la réciprocité et du respect mutuel parent-enfant et vice-versa et du sentiment du besoin intérieur de traiter l'autre de la façon dont on aimerait être traité. Dans cette approche le concept "respect mutuel" est le concept clé, tandis que les approches affectives favorisent les concepts "empathie" ou "amour réciproque".

Pour ce qui est de l'approche de Kohlberg, l'intériorisation des normes se fait sur une base rationnelle, impliquant entre autres les principes de concordance interpersonnelle, de loyauté, d'identification et de conformité volontaire. La motivation du respect de la norme repose à la fois sur des facteurs internes: la loyauté, l'identification, l'estime de soi, le sentiment de culpabilité etc., et sur des facteurs externes: les punitions, la reconnaissance des autres, la honte de la part des autres, etc.

Le processus développemental du jugement moral chez Piaget et, chez Kohlberg, implique une succession de stades en fonction de l'âge et du développement cognitif de l'individu, qui évoluent jusqu'au développement optimal d'une conscience autonome et rationnel-

le impliquant un respect original et spontané à la règle sans aucune contrainte ou influence externe. Cette conception implique forcément l'existence d'un encadrement social et culturel adéquats dans l'environnement immédiat de l'enfant.

Puisque selon Piaget l'enfant a des grandes capacités d'adaptation à son milieu, qu'arrivera-t-il lorsque l'enfant s'adapte à un milieu anti-social marqué par des carences ou des contradictions culturelles?

La qualité de la sociabilité en termes de rapports sociaux et en termes d'une certaine "stabilité structurelle" au niveau des normes se révèle déterminante pour l'acquisition des valeurs et l'évolution harmonieuse des stades. Pour que le jeune intériorise les normes, il doit les juger comme étant justes et vraies. Or dans le contexte actuel de grande mutation culturelle et sociale dans les familles et dans la société, il est permis de s'interroger sur la capacité des jeunes de pouvoir raisonner sur l'authenticité et la véracité des normes? Ceci exige l'existence d'excellents rapports sociaux dans la famille ainsi que d'excellents modèles parentaux. Or la qualité des rapports sociaux et familiaux étant de plus en plus précaire, voire même de plus en plus conflictuelle, il y a risque d'anomie pour les jeunes.

La même question centrale peut être posée au niveau des théories affectives. Qu'arrivera-t-il lorsqu'un enfant s'attache à

des parents d'un milieu déviant ou anémique? Ne risque-t-il pas d'adopter le modèle de conduite de ses parents? Là aussi la qualité de la sociabilité s'impose, car non seulement le jeune doit intérioriser les normes, encore faut-il que ces normes existent dans le milieu social et que ces normes ne soient pas contradictoires.

L'anomie représente donc une menace à l'intériorisation des normes communes et au développement moral tel que présenté par ces deux approches théoriques. Cette faiblesse marque plus particulièrement la théorie cognitive dû au fait qu'elle se base sur un processus cognitif et dû à la confusion culturelle et normative que l'anomie véhicule dans nos sociétés.

De son côté, l'approche affective insiste sur le fait que, parallèlement à la transmission des normes, le sentiment d'amour ou le sentiment d'empathie envers les parents ou les autres garantit l'intériorisation des normes. En cas d'anomie, le jeune peut se questionner sur la validité de la norme mais vu que la norme comporte une charge affective elle a plus de chance d'être intériorisée et respectée. Car comme le dit Nye (1958): "l'enfant qui aime son parent, accepte ses enseignements". Pringle (1979) prétend également que lorsque l'enfant se sent aimé par ses parents il va leur obéir pour garder leur amour. De son

côté Hoffman (1981) soutient que le sentiment d'empathie permet à l'enfant d'être sensible au sentiment de l'autre.

Ceci implique que l'enfant est capable d'évaluer le tort causé aux parents ou aux autres en cas d'une infraction grave.

En cas d'anomie, le sentiment d'empathie force donc le jeune à obéir et à se conformer aux normes morales. Car comme le dit Hoffman (1981) les normes morales sont en rapport avec la façon dont on se comporte à l'égard des autres. Ces normes morales sont susceptibles d'amener l'individu à s'abstenir de transgresser les normes suivantes: faire du mal aux autres, mentir, voler, agresser les autres, trahir la confiance, ne pas tenir ses promesses, mépriser les sentiments des autres, décevoir les autres, etc.

L'approche affective offre donc une deuxième voie pour la transmission des normes morales et une deuxième protection pour le respect de ces normes, car parallèlement à la norme morale intériorisée il y a aussi le sentiment d'empathie à l'égard de l'autre, ainsi que le sentiment de culpabilité en cas d'infraction à la norme.

Du même mode l'approche affective dispense du recours à une problématique de stades de développement moral en fonction de l'âge et des capacités cognitives de l'enfant. Car un individu

peut développer une conscience morale et intérioriser les normes morales à n'importe quelle étape ou moment de sa vie, pourvu qu'il arrive à établir de liens affectifs solides avec une personne significative, aimante et dotée de principes moraux.

Sur ce point, Nye (1958), Wilson (1974) et Pringle (1979), font état de deux modalités de contrôle comportemental. La première fait référence à la conscience morale qui est un contrôle interne exercé par l'individu lui-même et est reliée aux liens affectifs chaleureux et ouverts à la discussion et au raisonnement. La deuxième modalité est celle du contrôle social externe dont la conformité aux normes repose surtout sur les récompenses et les punitions. Cette dernière est reliée aux relations familiales plutôt froides et contraignantes.

Ainsi le contrôle social interne (la conscience) repose sur un cadre de normes et attentes intériorisées. Le contrôle social externe repose sur des normes externes que l'individu peut connaître mais qu'il n'a pas intériorisé, surtout parce que la motivation à la conformité repose plutôt sur des facteurs externes.

Or lorsque l'individu peut établir de liens affectifs solides avec une ou des personnes proches, telles que parents, grands-parents, conjoint, enfants, etc, cet individu peut développer une conscience morale à l'égard de (la) ou des personnes significatives, intériorisant les attentes de ces personnes et intériorisant

les normes morales qu'il connaît dans le but de répondre aux attentes de ces personnes qui lui sont très chères. Par ce fait le développement moral et le soin de la conduite peut se réaliser dès qu'il a un lien affectif solide avec des attentes positives.

Hoffman (1981) prétend que le sentiment d'empathie et l'identification à une personne qui nous est chère permet de développer une conscience morale. Rutter (1979) affirme également que les relations personnelles chaleureuses constituent un puissant facteur pour le soin de la conduite. Bretherton (1990) soutient qu'une relation conjugale affectueuse et sécurisante peut permettre de construire un nouveau modèle d'attachement.

De la même façon, lorsque l'individu est stimulé par les éloges et encouragements de la personne significative, il développe une estime de soi (Pringle (1979)). Ce sentiment gratifiant d'amour-propre que Cusson (1983) nomme aussi de sentiment "d'honneur" ou de "dignité" est une autre source de motivation morale qui renforcera la conformité aux normes indépendamment de la présence des personnes significatives.

L'affection est donc un puissant moteur pour le développement de la conscience morale. Non seulement elle favorise le développement d'un cadre normatif intériorisé, mais aussi elle

favorise le développement d'un sentiment d'amour et d'empathie, et une conscience à l'égard du sentiment des autres. Selon l'approche affective, les normes intériorisées comportent une charge affective comme source de motivation morale.

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné, l'affection stimule la cognition morale surtout lors des démarches de discipline inductive entre le parent aimant et son enfant. Elle représente aussi un facteur déterminant pour l'ensemble du processus de développement cognitif de l'enfant. Car selon Nye (1958) les étudiants dont les parents sont affectueux, ne veulent pas les décevoir en cas d'échec scolaire. Pringle (1979) soutient que lorsque l'enfant aime ses parents et est stimulé par leurs encouragements, il se sent gratifié et est porté à faire des efforts supplémentaires pour ne pas les décevoir.

De la même façon, l'affection permet à l'enfant d'apprendre à aimer. Ceci contribuera à la qualité de son caractère et donc à la qualité de ses rapports sociaux dans la famille et dans la société.

Le lien affectif solide peut permettre à un individu à des étapes différentes de sa vie de développer une conscience morale et de soigner sa conduite.

1.3 Conscience morale et conformité aux normes

Après avoir abordé les liens entre l'affection et le développement d'une conscience morale, il s'agit à présent de démontrer comment la conscience morale favorise la conformité aux normes.

Le développement de la conscience morale est la résultante de la formation graduelle d'un cadre normatif intériorisé qui permet à l'individu d'acquérir son autonomie comportementale et de respecter les normes morales.

Selon l'approche affective, cette conscience morale qui véhicule une charge affective sur forme d'amour aux parents ou aux autres personnes significatives, d'empathie envers l'être humain en général et d'un sentiment de dignité et d'estime envers soi-même, permettra à l'individu de combattre les éventuels motifs égoïstes individuels, ainsi que les impulsions agressives ou idées et actes blâmables.

Cette conscience morale est donc susceptible d'amener l'individu à réfléchir avant de commettre un acte répréhensible, de se conformer aux normes et d'éprouver un sentiment d'anxiété et de culpabilité en cas de transgression de ces normes intériorisées ou au cas où il blesserait les personnes qui lui sont chères.

Pour ce qui est de l'approche cognitive, le développement de la conscience morale serait plutôt relié à la compréhension des normes par le jeune et la variable affective n'aurait pas un rôle déterminant dans son développement moral. Pour cette approche, le vrai respect des normes doit provenir d'une conscience rationnelle et autonome, exempte de toute influence externe.

Cependant certains auteurs associés à cette approche, notamment Rawls (1971), Baumrind (1971) et Rest (1983), prétendent que la compréhension des normes sur une base uniquement cognitive ne serait pas suffisante comme motivation morale. Ils considèrent que l'affection parentale représente aussi une source de motivation morale pour l'enfant. Ce sont là les prétentions de Battistich et al. (1991), qui préconisent une approche compréhensive pour l'apprentissage de la coopération et pour la promotion de l'organisation sociale sur une base démocratique. Ils soutiennent qu'un comportement pro-social incluant la conduite morale, implique nécessairement la coexistence d'un processus cognitif et d'un processus affectif.

Selon eux, l'enfant a besoin du support affectif et l'estime des adultes significatifs pour le développement intellectuel et moral, dans le but de développer un caractère pro-social, favorisant la coopération et le sentiment communautaire.

Ils ajoutent que la théorie de l'attachement (Ainsworth, 1982; Bowlby, 1969, 1973; Sroufe, 1979), la théorie psychanalytique (Freud, 1921), ainsi que la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1969), s'accordent sur le fait que les liens affectifs adulte-enfant sont une condition nécessaire pour l'intériorisation des normes, pour le développement global et pour le contrôle de soi.

Toutefois on constate que contrairement aux autres approches, ces auteurs ne semblent pas s'appuyer sur les concepts comme "conscience morale", "impulsion", "tentation", "sentiment de culpabilité", etc. Ils favorisent plutôt une conceptualisation socio-morale axée sur la coopération, l'entraide, le respect mutuel, la responsabilité, la considération, etc, destinée davantage aux écoliers et aux groupes.

En revenant sur l'approche affective, qui s'appuie sur une conceptualisation plus en profondeur allant du début de la vie à l'adolescence et à l'âge adulte, d'où ressort l'amour et la solidarité familiale, l'attachement et l'amour réciproque, la conscience morale, l'empathie, l'auto-contrôle, la tentation, la culpabilité, etc, d'où découle une motivation morale capable de faire contre-poids aux motifs de délinquance, pour assurer une meilleure adaptation psychosociale et une conformité aux

normes.

Selon Pringle (1979), chez l'enfant moral, la crainte de blesser ses parents, amène celui-ci à adopter une conduite socialement et moralement satisfaisante. Par ce fait, il vise à développer des capacités de contrôle sur lui-même. Dû à cette conscience morale l'enfant va se comporter de façon plus responsable et autonome dans sa famille et dans la société.

De son côté Hoffman (1980) soutient que l'intériorisation morale et le sentiment de culpabilité sont favorisés par l'affection et la discipline inductive des parents. C'est sur ces ressources internes de l'individu que reposent la capacité humaine d'empathie et d'être conscient de jusqu'à quel point notre comportement peut affecter une autre personne. Dans une autre publication sur ce sujet, Hoffman (1984), prétend que la motivation morale découle aussi du fait qu'on se sent bien quand on agit moralement et on se sent mal et coupable quand on viole les normes morales.

Puisque un individu qui intériorise les normes morales développe conséquemment des capacités d'empathie envers les parents et envers les autres, et que blesser des personnes pour qui on sent de l'empathie provoque un sentiment de détresse et de culpabilité, ces sentiments deviennent forcément des motifs de conformité aux normes morales.

Par ce fait et comme il est communément reconnu y compris par Hoffman (1984) lui-même, ce sentiment d'empathie devient une force morale qui agit comme mécanisme de cohésion sociale.

Ces mêmes prétentions sur le fait que la conscience morale représente un mécanisme de contrôle sociale nous sont aussi présentées (entre autres) par Nye (1958), Baruk (1974) et Cusson (1983).

La conscience morale dont la motivation est reliée à l'amour aux parents et aux proches, ainsi qu'à l'empathie envers les proches et envers l'être humain en général, représente donc un puissant motif pour la conformité aux normes dans la famille et dans la société. Blessé ou décevoir une personne qu'on aime provoque un sentiment de culpabilité. Ceci agit comme double motivation à la conformité.

Du respect et de la conformité aux normes et valeurs découle un autre motif moral qui est le sentiment de dignité, associé à l'amour de l'image de soi et au sentiment de valeur personnelle qui provient de cette conformité. Contrairement à ce sentiment gratifiant, la transgression de normes intériorisées provoquerait un sentiment de culpabilité et une atteinte à l'image de soi.

Le sentiment de dignité est ainsi en étroit rapport avec le sentiment de conformité aux normes et valeurs.

Mais comment se développe-t-il, ce sentiment de dignité qui évolue de façon progressive dès notre enfance et notre adolescence et comment se maintient pendant l'âge adulte?

Selon Rutter (1979), la modalité d'éducation de l'enfant influencerait son sentiment de valeur personnelle. Pringle (1979), soutient qu'un lien d'amour et d'attachement réciproque entre les parents et l'enfant est d'une importance capitale pour le développement de l'enfant. Par les encouragements et par les récompenses affectives parentales, surtout de la part de la mère, ainsi que les relations gratifiantes dans la famille, l'enfant va apprendre l'obéissance, la maîtrise de soi et les valeurs qu'il intériorisera.

Mais le développement de l'enfant est un processus qui n'est pas facile, et l'enfant a besoin d'un stimulant pour faire face aux difficultés. Ce stimulant, l'enfant le trouve dans le plaisir ressenti par le succès des réalisations et par l'éloge soutenu de ses parents qui l'aiment, et que l'enfant aime et désire satisfaire (Pringle, 1979).

Pour Pringle toujours, une attitude positive et encourageante à l'égard des réalisations de l'enfant le stimule à persévérer et pose les bases pour l'estime de soi. Car la conscience de soi chez l'enfant a tendance à se développer à travers les visions que les parents et les autres ont de lui.

À l'âge de l'adolescence, les éloges et les encouragements

doivent se poursuivre, mais à ce stade les réalisations elles-mêmes représentent aussi une grande récompense (Pringle, 1979).

Ainsi, l'adolescent qui pendant son enfance a intériorisé, les normes et les attributs moraux de ses parents et qui s'identifie à ceux-ci, est susceptible comme eux d'éprouver de la culpabilité et de se blâmer en cas de transgression (Hoffman, 1981). Mais d'autre part, il sentira une certaine satisfaction et valorisation de soi dû à la conformité aux normes, et aux éloges des parents ou d'autres personnes pour sa bonne conduite.

De la même façon, selon Cusson (1983), en termes de motivation morale, nous évitons de commettre des actes immoraux et nous respectons les règles parce que nous voulons garder le respect de nous mêmes et continuer à être estimés par les autres. "C'est en se conduisant moralement que nous devenons honorablement connus, nous ouvrant ainsi un crédit auprès de nos pairs".

Par la suite, il ajoute qu'on se conduit bien pour continuer à être digne de l'estime de soi.

D'après la définition de Cusson (1983), la dignité se définit comme suit: "Caractéristique de ceux qui défendent les valeurs auxquelles ils adhèrent, dont le sentiment de la valeur personnelle dépend de la défense de ces valeurs et qui s'attendent à être respectés pour cette fidélité".

Ceci indique que le sentiment de dignité associé au sentiment de valeur personnelle, implique la défense (et la fidélité) à ses valeurs, et on est supposé être estimé par son entourage dû à cette conformité.

Puis Cusson soutient que pour un être moral, la transgression compromet l'estime et la valeur qu'il a de lui-même, et il doit donc s'abstenir de passer aux actes s'il veut conserver la bonne opinion qu'il a de lui-même.

Comme on peut le noter, le sentiment de dignité qui découle de la conformité aux normes et aux valeurs morales de l'individu, représente une importante source de motivation morale, car d'un côté, par la conformité nous conservons et développons notre sentiment de valeur personnel et le respect de nous-mêmes, et de l'autre côté nous gardons l'amour de nos familiers et l'estime de ceux qui composent notre environnement social.

Il est donc permis de conclure que la conscience morale sur une base affective représente un facteur déterminant pour le respect des normes morales, premièrement dans la famille et ensuite dans la société.

Elle permet à l'individu de combattre les motifs et les intérêts égoïstes, ainsi que les impulsions et la tentation, ce qui

favorise la conformité aux normes.

De la même façon, la conformité aux normes morales engendre le sentiment de dignité qui est en soi une source de motivation morale et un sentiment agréable de valeur personnelle.

Elle agit comme mécanisme de contrôle social intériorisé, ce qui permet de combattre à la source les idées sur d'éventuels actes criminels.

La conscience morale favorise donc l'harmonie des rapports sociaux et contribue à la paix sociale et à la sécurité publique.

Il y a une convergence vers une unanimité consensuelle théorique sur le fait que le développement de cette conscience morale et le développement général de l'enfant serait relié aux liens affectifs parent-enfant et vice-versa, aux méthodes de discipline parentale inductive et aux encouragements des parents.

CHAPITRE II

LA CONSCIENCE MORALE COMME FACTEUR D'EQUILIBRE COMPORTEMENTAL

Tout au long de l'histoire ancienne, médiévale, contemporaine et moderne, la moralité en tant que mécanisme de contrôle et de cohésion sociale a été (selon l'époque) un domaine d'intérêt pour de nombreux philosophes, théologiens, psychologues, sociologues, criminologues, entre autres. Cette moralité qui est supposée être transmise par nos institutions primaires et secondaires, soit, premièrement par la famille et ensuite par la religion et par l'école, devrait représenter pour nous une espèce de "convention" ou de contrat moral dans nos interactions sociales, car en principe on s'attend à que l'autre agisse correctement et moralement envers nous. Mais dû à la recrudescence de la déviance et de la criminalité, on a plutôt tendance à bien surveiller, voire même (dans certains cas) à se méfier de l'action de l'autre. La crise de l'institution familiale et de l'église établie qui contribuent à la transmission et l'intériorisation des normes et des valeurs morales, nous laisse glisser vers une désorganisation sociale, une crise de confiance et une crise morale, où certains individus (surtout certains jeunes) privés de leurs repères culturels et moraux et de leur autonomie comportementale, éprouveraient des symptômes d'aliénation, de désenchantement et de détresse. Dans un tel cas, il ne semble rester qu'une seule dernière option, le contrôle social externe, y compris la répression, avec tous les coûts sociaux et économiques que cela im-

plique, tels que: le gaspillage de vies humaines, la souffrance humaine pour les victimes et les familles, et la perte de la jeunesse pour certains individus sans espoir et sans avenir. Certains de ces individus sont à la fois bourreaux et victimes dans une société anémique auto-orientée vers la déstructuration culturelle et vers la désorganisation sociale.

C'est pour cela qu'il faut à tout prix sauvegarder les institutions qui assurent la transmission et l'intériorisation des normes morales pour le bien des jeunes et de la société toute entière, ceci sans parler de nos finances publiques.

Notre objectif dans ce chapitre vise donc à approfondir l'analyse de l'importance de la moralité en tant que mécanisme de contrôle social intériorisé, d'autonomie comportementale et en tant que facteur d'équilibre comportemental et de bien-être personnel.

2.1 Moralité et contrôle social

La moralité comme méthode d'enseignement visant une certaine forme de contrôle social est un phénomène qui n'est pas nouveau. Tout au long de l'histoire de la civilisation humaine, le développement et l'organisation sociale des sociétés ci-

vilisées a impliqué un modèle quelconque de moralité collective.

Selon Peters (1971), lorsque Aristote enseignait la morale aux enfants et aux adolescents de la Grèce antique, cet enseignement moral avait comme objectif d'inculquer aux élèves les principes moraux basés sur la vertu. Cette vertu devait permettre aux individus de tempérer leurs comportements et développer un contrôle de soi.

La conception morale chez Aristote (384-322, A.J.C.), repose sur la conduite vertueuse sur l'usage de la raison face au vice, et sur le respect des normes communes. Ceci devrait conduire au bien et au bonheur (Kurtines et Gewirtz 1984).

Cependant par un excès de zèle vertueux, Aristote tente de légitimer l'esclavage à l'égard des barbares (les étrangers), ainsi que la domination de l'homme vertueux sur l'homme vicieux (esclave naturel de son vice).

Selon Kurtines et Gewirtz, vers le IV^e siècle le christianisme devient la religion officielle de l'Empire romain et après la chute de ce dernier, l'Eglise catholique va assurer le sens de la direction morale et intellectuelle en Occident.

Pour Kurtines et Gewirtz faisant référence à Jung (1983), pendant la période précédant la modernité du XVIII^e siècle, la question morale en Occident n'était pas très problématique car toutes les différences se réglaient à l'intérieur du christianisme, un cadre communément accepté. La conception morale chrétienne repose sur la raison guidée par la foi, ainsi que sur l'amour et la justice à l'égard de Dieu et à l'égard de ses semblables.

Emler et Hogan (1991), prétendent que la moralité est une condition nécessaire pour une société civilisée. Selon eux, l'objectif de la psychologie morale est de définir les conditions pour une existence civilisée.

Une des définitions de moralité qu'ils nous présentent (p.71), et qui fait référence à Damon (1978), implique des critères impersonnels qui sont cruciaux pour la vie sociale collective.

Mais pour Emler et Hogan, cette définition, ainsi que d'autres, représente plutôt un projet modeste parce qu'elles ne font pas référence au concept "d'existence civilisée", ce qui est quant à eux un concept clé pour aborder le phénomène de la moralité collective. C'est pour cette raison qu'ils insistent sur l'importance de l'utilisation du terme "existence civilisée" parce que cette dernière implique une action culturelle ainsi que la création de valeurs et normes morales qui

servent à légitimer, à promouvoir et à sanctionner le comportement des individus.

Ces auteurs prétendent qu'il y a un grand consensus sur l'importance du contrôle intériorisé, pour l'autonomie morale.

Mais apparemment, toutes les théories morales ne semblent pas faire l'unanimité sur leur contribution à la socialisation pour une certaine autonomie comportementale, car Kaminsky (1984) faisant référence à Marcuse (1964) et Habermas (1976), soutient que certains types de moralité peuvent représenter une forme de sociabilité qui conduit à l'aliénation de l'individu et à une recrudescence de la répression comme forme de contrôle social.

Selon cet auteur, les idéaux véhiculés par la moralité rationnelle moderne sembleraient aller dans ce sens, car une totale démocratisation et rationalisation des masses provoquerait la disparition des caractéristiques individuelles des structures socio-culturelles qui forment l'ego, ce qui contribuerait à l'aliénation de l'individu.

À cause de la perte des traits personnels de son individualité, l'individu moderne s'assimilerait et s'effacerait dans les foules.

Absorbé par les masses et désarmé de ses repères socio-

culturels traditionnels, l'individu serait plus facilement manipulé par des idéologies et les doctrines de toute sorte y compris par d'éventuels groupes ou mouvements violents.

De la même façon, Kaminsky (1984) affirme qu'une trop grande liberté individuelle ne se réalise pas sans être accompagnée par l'augmentation de la répression sur l'individu et conséquemment par l'intériorisation de cette répression.

Kaminsky prétend ainsi qu'une démocratisation et une rationalisation des masses contribuerait à la perte de l'individualité et exposerait l'individu à une forme de contrôle social répressif, ce qui est contraire à l'autonomie comportementale.

Ainsi, cette méthode de démocratisation appliquée à l'école est loin de faire l'unanimité, quant à sa contribution à l'autonomie morale de l'élève.

Selon Power (1991) faisant référence à Sommers (1984), et à Ryan (1987) les enfants et les adolescents ne seraient pas tous prêts à bénéficier de ce projet, car certains individus risqueraient de ne pas être moralement autonomes à la fin de l'école. Pour Power, le jeune devrait premièrement acquérir les vertus et deuxièmement par la suite acquérir les capacités de raisonnement et de libre choix.

Par ce fait, en se basant cette fois sur les études de

Hoffman et Saltzstein, 1967; Lickona, 1985; Powers, 1988; Lapsley, Enright et Serlin, 1989, l'auteur souligne l'importance d'un continuum pour la croissance de l'autonomie morale tout au long de la vie, et favorise une approche allant dans ce sens.

La moralité en tant que moyen de contrôle social et en tant que forme d'autonomie morale représente donc des enjeux de taille dans nos sociétés modernes, et elle est aussi un thème qui va continuer à faire l'objet de vifs débats.

Par ailleurs on constate que l'institution scolaire semble vouloir s'appropriier d'une plus grande partie du développement moral, aux dépens des parents et de l'Eglise. Dans un tel cas, ceci devrait engendrer une perte: d'influence, d'autorité morale pour l'institution parentale et pour l'Eglise.

Dans ce cas les prétentions de Kaminsky (1984), s'avèraient justes lorsqu'il soutient qu'une rationalisation et démocratisation des masses provoquerait la disparition des caractéristiques individuelles des structures socio-culturelles qui forment l'ego, soit: les valeurs, les normes, les coutumes, les traditions, les mythes, les rites, les modèles de rôle, l'identification, etc., propres à chaque famille et à chaque groupe culturel.

Ainsi, la moralité comme élément de contrôle social, consiste de critères sous forme de normes et valeurs morales qui sont transmis à l'individu au cours de sa socialisation. Ces normes et valeurs servent à légitimer, à promouvoir et à sanctionner le comportement des individus, dans le but de définir une existence civilisée.

Il y a une grande unanimité sur le fait que ces normes et valeurs doivent être intériorisées par l'individu s'il veut devenir moralement autonome, et atteindre son autonomie comportementale.

Il n'y a pas cependant consensus sur le fait qu'une rationalisation ou démocratisation des masses contribuerait à une bonne intériorisation des valeurs et des normes morales et rendrait nos jeunes plus moralement autonomes, ou plus aimants, responsables et heureux.

Au contraire, comme nous l'avons déjà souligné, la morale rationnelle est insuffisante pour l'intériorisation des normes et valeurs. La démocratisation de la société en cours va dans le même sens parce qu'elle repose entre autres sur le pluralisme moral.

2.2 Conscience morale et contrôle social intériorisé

Contrairement aux autres formes de contrôle social, la conscience morale représente une forme de contrôle social ou contrôle comportemental qui est intériorisé. C'est-à-dire que le respect des normes morales retrouve sa motivation dans la conscience morale de l'individu, contrairement à un contrôle comportemental d'origine externe dont le motif serait par exemple: les récompenses, les punitions, la dissuasion, le chantage, etc.

Par ce fait, il devrait être naturel et évident que les sociétés fassent tout leur possible pour que les normes soient intériorisées dans le but de développer des jeunes (et des adultes) moralement autonomes et socialement responsables.

Selon Emler & Hogan, (1992) la plus importante garantie pour le maintien d'une existence civilisée et pour le maintien même de la civilisation, c'est l'autonomie morale des individus.

Selon ces auteurs, le développement normal de la personnalité, consiste à équiper le jeune individu avec de contrôles intériorisés et autonomes sur sa propre conduite.

C'est par ces faits que Emler & Hogan soutiennent qu'il n'y a pas parmi les théoriciens de sérieux désaccords sur l'importance de l'autonomie morale ou du contrôle intériorisé.

Nye (1958) fait état de deux modalités de contrôle social soit: d'un côté, deux types de contrôle social externe (contrôle direct, contrôle indirect), et de l'autre côté un seul type de contrôle social interne qui est la conscience morale.

Sa description du concept de contrôle social interne, est le contrôle comportemental qui est exercé du dedans par la conscience de l'individu.

Selon Nye, plus le type de contrôle intériorisé est efficace, moins on a besoin d'autres types de contrôle.

Il soutient que le contrôle intériorisé est économique parce que c'est l'individu lui-même qui l'applique sur sa propre conduite.

Pringle (1979) prétend que lorsque le comportement est dirigé par l'intérieur, une transgression des règles parentales provoquerait chez l'enfant transgresseur un sentiment d'angoisse et de culpabilité. Pour ne pas blesser ses parents et afin de ne pas éprouver ce sentiment pénible d'angoisse et de culpabilité l'enfant va adopter un comportement moralement et socialement satisfaisant. L'enfant développe ainsi des capacités de contrôle sur lui-même.

Cusson (1983) soutient que la conscience morale représente un important mécanisme de contrôle social. Ce contrôle intério-

risé peut être si profondément inhibé qu'il fait en sorte que l'idée de transgresser la règle ne passe même pas par l'esprit des gens. Dans des circonstances normales la violation des normes morales est ainsi exclue du champ de la pensée.

Selon Cusson, la conscience morale, pousse même les gens à éviter les situations où ils pourraient être tentés de commettre des actes répréhensibles.

Emler & Hogan (1992) soutiennent aussi que les tendances antisociales sont normalement restreintes par le contrôle interne.

Ils ajoutent qu'une conscience autonome peut freiner les tendances criminelles.

Baruk (1974) soutient que la conscience morale au point de vue social, joue un rôle essentiel de régulation.

Selon Baruk un individu moral a tendance à s'abstenir de porter atteinte au bien-être des autres parce que dans le cas d'une atteinte sérieuse, l'individu éprouverait un malaise interne sous forme de culpabilité ou de remords. D'autre part en suivant sa conscience morale, l'individu peut assurer sa paix, le bonheur de son âme et sa santé.

Puisque la conduite morale concerne l'ensemble de citoyens, Baruk voit dans la conscience morale une fonction régulatrice

fondamentale qui bénéficie non seulement à l'individu, mais aussi à l'ensemble de la société.

Baruk fait en même temps une importante mise en garde sur les effets néfastes de la décadence morale, pour la liberté des individus. Selon Baruk, l'expérience de l'histoire démontre que l'effondrement moral est toujours suivi par le développement d'une "dictature sociale" rigoureuse, ce qui engendre une perte de liberté.

Pour Baruk toujours, la solution du problème réside donc dans la reconnaissance de l'importance de la conscience morale sur tous les plans, soit sur le plan: théorique, normatif, métaphysique, pratique, scientifique, et surtout sur le plan de sa réalité en tant que mécanisme régulateur et de bien-être.

Ce raisonnement de Baruk, et surtout sa mise en garde sur les dangers de la dégradation morale, s'articule avec les prétentions de Emler & Hogan au sujet de l'importance de l'autonomie morale pour le maintien d'une existence civilisée, voir même pour le maintien de la civilisation.

Selon ce qui précède il semble évident que la conscience morale en tant que mécanisme de contrôle social est bénéfique pour l'individu, la société et pour la civilisation, d'autre part la déstructuration en cours du modèle socio-culturel et socio-moral classique peut engendrer un état d'anomie et un désordre

moral d'une telle ampleur, qu'il pourrait falloir à un moment donné réduire les libertés existantes et sous une base de contrôle social externe établir une régulation sociale plus musclée et plus coûteuse.

2.3 Conscience morale et équilibre comportemental

La conscience morale comme facteur d'équilibre comportemental est un phénomène réel chez l'individu qui a développé une conscience morale. D'ailleurs l'objectif même du développement moral est de faire en sorte que le jeune intériorise les valeurs et les normes morales et développe le contrôle de soi.

Lorsque l'individu développe une conscience morale intériorisant le contrôle sur la conduite et sur la pensée, dans une situation normale, l'idée de commettre un acte immoral serait réprimée à la source dans l'esprit de l'individu. L'individu moral a aussi tendance à s'écarter des situations qui pourraient risquer de le pousser à poser un acte répréhensible.

Du même mode lorsque l'individu moral serait confronté à une situation de faiblesse ou de conflit moral provoqué par la tentation, la dépendance, l'influence externe d'un ami ou dû à un quelconque penchant répréhensible, il pourrait combattre ce moment de faiblesse à l'aide de sa conscience morale.

Certains auteurs soutiennent aussi que le sentiment de culpabilité et de malaise interne qui fait suite à une violation morale, est aussi un facteur d'équilibration morale et comportementale. Afin d'éviter cette angoisse interne, l'individu moral rectifierait ses actes et suivrait sa conscience morale.

D'autres auteurs prétendent que la résolution d'un conflit cognitif pourrait engendrer des changements cognitifs et contribuer à l'équilibration morale.

Selon Baruk (1974) lorsque l'individu moral ferait du tort à une autre personne, la volerait, porterait atteinte à sa vie ou ferait à son égard des faux témoignages, cet individu serait pris d'un malaise interne de culpabilité.

Pour Baruk l'individu moral à son état normal tiendra compte de cette souffrance pour soigner sa conduite. Cette attitude permettra à l'individu de maintenir son équilibre, ainsi que son bonheur, sa paix et sa santé mentale.

Selon Mischel (1971) qui fait référence à Piaget (1967) et à l'approche cognitive, la définition d'équilibre implique la compensation résultant d'activités du sujet (l'enfant) en réponse à une intrusion externe. (P.323). Pour Mischel ce que Piaget entend par "équilibration" est un processus d'au-

to-régulation lequel maintient une stabilité entre l'assimilation et l'accommodation, compensant pour des perturbations externes (ou internes). Ce processus d'auto-régulation permettrait le développement de structures de plus en plus complexes mais de plus en plus intégrées et stables.

Ainsi un conflit cognitif entre la croyance aux normes morales du jeune et la perception d'une nouvelle réalité sociale concernant la validité de ces normes pourrait déclencher un processus de résolution du conflit et d'équilibration morale. Lorsque le conflit provoque une remise en question de certaines normes, mais que l'individu finit par conclure que les normes sont effectivement valables, il croit aux normes plus en profondeur et développe un processus de maturation morale plus structuré et plus stable.

Kohlberg (1971), faisant aussi référence à Piaget (1948), soutient qu'en termes d'équilibre moral au niveau de la collectivité la notion de justice accompagnée de réciprocité, représenterait l'équilibre idéal de l'interaction sociale.

Pour Kohlberg (1980), la règle de base de la justice c'est l'équité distributive, c'est-à-dire l'égalité. En effet en termes moraux l'idée de justice implique la notion égalitaire du respect mutuel et réciproque de la norme.

Pour cette approche l'équilibre moral au niveau individuel reposerait donc sur les capacités de l'individu à s'auto-régulariser sur une base de connaissance, de maturation cognitive et morale. Lorsque l'individu croit à la norme, il y tient pour contrôler sa conduite.

En cas de conflit, l'équilibration surviendrait lorsque après une remise en question, le jeune finit par conclure que la norme est effectivement valable, ce que renforce l'intériorisation de la norme et la maturité morale de l'individu.

Au niveau de l'équilibre moral de la société, la règle d'or, (selon Piaget et Kohlberg) serait comme nous l'avons souligné la notion de justice et de réciprocité, c'est-à-dire un respect réciproque et égalitaire de la norme par l'ensemble des membres de la société.

De son côté l'équilibre moral et comportemental sur une base affective, repose sur les capacités de la motivation morale pour faire contre-poids aux motifs déclencheurs d'actes répréhensibles. Puisque cette motivation morale est renforcée par une sensibilité affective, elle est susceptible d'avoir plus de force persuasive face à une situation de conflit moral.

Ainsi, lorsque le jeune serait perturbé ou tenté par une idée perverse (exemple: de désobéir ou de commettre un crime), ou confronté à un conflit moral entre la motivation du crime et

la motivation morale, cette dernière serait en mesure de se confronter aux motifs d'actes pervers et éventuellement les désarmer, favorisant le maintien de l'équilibre comportemental et le soin de la conduite.

L'équilibre moral serait donc maintenu au cours même du conflit, empêchant ainsi de commettre l'acte répréhensible. L'équilibre moral et comportemental devrait également permettre de contribuer à prévenir la conduite anti-sociale. Par ailleurs, en cas de violation de la norme, le sentiment de culpabilité est considéré comme étant un facteur d'équilibration morale.

Comme nous l'avons déjà souligné, la conscience morale sur une base affective peut reposer sur les trois motifs suivants: la conscience de la norme, la conscience de l'autre et la conscience de soi. En principe la motivation de commettre un acte condamnable aurait à faire face à ces trois types de motivation morale qui sont subséquents.

La conscience de la norme résulte du fait que le cadre normatif intériorisé se construit sur une base inductive, soit une combinaison de discussion, de raisonnement et d'affection. Cette méthode permet une meilleure compréhension des normes, ainsi que des attentes normatives des personnes significatives.

Le cadre normatif intériorisé comportant une charge affec-

tive et étant relié aux attentes parentales et autres agents de socialisation, permet donc de développer une conscience de la norme et une conscience des attentes des personnes significatives. Cette conscience à son tour agit comme mécanisme de contrôle de soi dans la famille, et après dans la société indépendamment de la présence des personnes significatives. (Pringle (1979), Wilson (1974), Hoffman (1981)).

La conscience de l'autre, repose sur le fait que le développement d'une conscience morale sur une base affective permet de développer un sentiment d'empathie, c'est-à-dire de ressentir ce que l'autre ressent (Hoffman, (1981) (1984)).

Selon Hoffman (1984), s'appuyant aussi sur Murphy (1937) et Zahn-Waxler, Radke-Yarrow & King (1979), lors qu'un enfant assiste à une punition physique d'un frère ou d'une soeur, cet enfant se met aussi à pleurer ou devient tout agité et tente de consoler l'autre. Ceci explique la capacité de l'humain d'éprouver de l'empathie et de la sensibilité à l'égard de ses semblables.

Hoffman (1981) prétend également que lorsqu'un jeune développe une conscience morale à l'égard d'une personne significative, ce jeune développe un sentiment d'empathie à l'égard de cette personne. Ce sentiment d'empathie à l'égard de l'autre permet donc à l'individu de prendre conscience du tort qu'il peut cau-

ser à l'autre, et par ce fait avoir les moyens de combattre les motifs que le pousseraient à commettre des actes condamnables.

Pour Hoffman, le centre du conflit moral se trouve entre le motif égoïste et le motif moral. Pour que la norme affecte le comportement, elle doit avoir un motif force, ce motif force résulte des liens affectifs avec les parents et de la discipline inductive où l'enfant a appris à s'auto-contrôler et à intérioriser les attentes parentales.

Lorsqu'un individu viole des normes et des attentes parentales ou blesse une personne pour qui il éprouve de l'empathie, cela provoque un sentiment de culpabilité. Ce sentiment de culpabilité et de détresse est susceptible de contribuer à l'équilibration morale, ce que favorise une meilleure identification et intériorisation des normes.

Le sentiment d'empathie à l'égard des personnes significatives et à l'égard de l'autre personne en détresse agit donc comme facteur d'équilibre moral et comportemental.

Mais la conscience de l'autre ne se limite pas uniquement au sentiment d'empathie. Selon Nye (1958), Wilson (1974) et Pringle (1979), il y a aussi le sentiment d'amour et d'amitié qui nous lie aux personnes significatives. Parce que le jeune aime ses parents et veut aussi que ses parents continuent à l'aimer il fera de grands efforts pour bien se comporter et leur plaire. Le maintien du lien affectif solide et récipro-

que entre l'individu et la personne ou les personnes significatives est ainsi une source indispensable de motivation morale et donc d'équilibre comportemental. Ce phénomène du lien affectif solide trouve son analogie dans la façon dont les AA (Alcooliques anonymes) s'y prennent pour vaincre leur alcoolisme.

Nul n'est sans imaginer de nos jours le drame individuel, familial et social que l'alcoolisme peut représenter. L'alcoolisme chez les jeunes, les jeunes adultes (et adultes de tout âge), les accidents routiers reliés à l'alcool, les problèmes familiaux, la violence faite aux femmes et aux enfants, la négligence, les traumatismes physiques et psychologiques tous reliés à l'alcool sont des problèmes qui représentent un énorme défi avec lequel nos sociétés modernes doivent composer.

Puisque l'alcoolisme est une terrible dépendance, comment est-ce que l'individu peut trouver le courage et la motivation pour briser ses chaînes et arrêter de boire? L'aide apporté par les AA est une histoire fascinante et est analogue à notre modèle du lien affectif solide.

Selon Godbout (1992), lorsque l'individu adhère aux AA il adhère à une fraternité internationale d'hommes et femmes qui transmettent leur expérience personnelle, leur témoignage et leur solidarité à de nouveaux membres. Cette amitié et solidarité est reçue et partagée, circulant comme un don parmi les

membres de la fraternité.

Dès les premiers rencontres de désintoxication le membre doit établir aussi un lien solide avec Dieu de qui il recevra aussi de la force et du courage pour arrêter de boire.

Lorsque l'individu serait tenté de boire, le conflit moral serait maintenant entre la dépendance de l'alcool et la conscience du groupe et de Dieu. En effet l'individu doit changer sa conscience narcissique individuelle de l'alcoolique par la conscience du groupe et de Dieu auxquels il est maintenant très lié et auxquels il doit s'abandonner et demeurer fidèle, s'il veut continuer à être digne de l'amitié et la solidarité du groupe (et de Dieu) qui l'aident à combattre la dépendance et la tentation de l'alcool et à maintenir son équilibre comportemental.

L'analogie du lien affectif solide et donc de la conscience de l'autre, réside dans le fait que la conscience de l'autre sur une base affective nous rend moralement obligés de respecter les normes morales communes et les attentes de l'autre. En termes moraux les attentes parentales normales sont reliées aux attentes de la société.

Selon Godbout, le succès des AA est hors de tout doute remarquable et un exemple pour d'autres organismes communautaires et pour l'ensemble des citoyens.

L'exemple des AA, démontre jusqu'à quel point un lien affectif solide peut amener l'individu à faire des efforts de bonne conduite et à maintenir son équilibre comportemental.

Par ailleurs, selon Godbout toujours, suite au traitement, l'individu peut retrouver non seulement sa sobriété, mais aussi son équilibre physique et mental, et sa dignité.

La conscience de soi, reliée à l'image de soi et au sentiment de dignité est aussi une source de motivation morale qui comporte une charge sentimentale et affective. C'est-à-dire que le sentiment de dignité est une forme d'amour propre ou amour de l'image de soi qui puise sa raison d'être dans l'estime de soi et dans la conformité aux normes morales de la société.

En cas de conflit moral le sentiment de dignité comme facteur de motivation morale est susceptible d'aider à faire contrepoids aux motifs qui puissent conduire à commettre d'actes répréhensibles, favorisant ainsi le maintien de l'équilibre moral et comportemental.

D'autre part la violation de normes morales intériorisées, sont une atteinte au sentiment de dignité et à l'image de soi, ce qui provoque un sentiment de culpabilité et de dégoût. Afin d'éviter ces sentiments désagréables et afin de maintenir le sentiment de dignité et sa bonne réputation, ces facteurs de-

viennent alors des motifs d'équilibration morale.

Selon Pringle (1979) le développement de cette conscience de soi dépend comme nous l'avons déjà souligné de l'image que les adultes (les personnes significatives) ont de l'enfant et lui transmettent. L'éloge, l'estime et la valorisation de l'enfant par les parents deviennent alors fondamentales.

Rutter (1979) va dans le même sens et soutient que la façon dont le jeune est élevé et valorisé détermine l'estime de soi.

Rendu à l'adolescence, l'éloge et l'encouragement des parents demeure indispensable mais le jeune est devenu capable d'accroître l'estime de soi à travers ses réalisations (Pringle 1979).

De même lorsque le jeune aime bien ses parents il est susceptible de s'identifier à leurs normes et valeurs et à éprouver tel comme eux de la culpabilité lors de l'infraction des normes morales et à se sentir bien, dû à la conformité à ces normes. Hoffman (1981).

De son côté Nisan (1991) fait état de l'identité morale et du modèle de l'équilibre moral dans le but d'expliquer le choix moral et la conduite morale en fonction de l'idée de soi et de l'identité morale que l'individu essaie de préserver. Pour Ni-

san, le principe qui guide le choix de l'action et l'action morale, c'est la préservation de l'identité morale. Selon Nisan, le comportement moral préserve et affirme l'identité personnelle et morale, tandis que le comportement immoral la renie et l'abîme.

Pour cet auteur la tendance de l'individu à maintenir son équilibre moral est reliée à l'effort pour préserver son identité morale, voir même l'améliorer.

Dans cette approche, l'idée ressemble à la nôtre, car il y a une conscience d'identité et il y a un effort de maintenir l'équilibre moral dans le but de préserver ce sentiment d'identité personnelle et morale que l'individu se fait de lui-même.

Cusson (1983), pour sa part, soutient que la dignité et le sentiment d'honneur sont reliés à l'amour-propre, et que ce dernier dépend largement de la fidélité à ses propres normes et valeurs.

Selon Cusson, les individus ont besoin de s'accepter et d'éprouver de la satisfaction à se croire et à se sentir bons et honnêtes. Par conséquent on se conduit bien et on respecte les normes pour pouvoir continuer à être digne de sa propre estime et pour continuer à être reconnu comme une personne de bien.

Pour Cusson, chez l'individu moral, la faute menacerait l'estime de soi. La conformité aux normes renforcerait et protégerait la dignité.

Selon cette approche, on constate aussi que le sentiment de dignité représente une grande source de motivation morale. En cas de conflit moral, la motivation morale sous forme d'amour propre et de sentiment de dignité ainsi que notre réputation aux yeux des personnes qui nous sont chères serait susceptible de combattre la motivation immoral favorisant le maintien de l'équilibre moral et comportemental.

La conscience morale comme facteur d'équilibre comportemental chez les jeunes repose sur le fait que lorsqu'une idée perverse traverse l'esprit du jeune ou lorsqu'il est confronté à un conflit moral, dû à une quelconque tentation de commettre un acte répréhensible, ce jeune, s'il avait développé une conscience morale, cette dernière serait en mesure de combattre les motifs d'actes pervers et éventuellement les désarmer, favorisant l'équilibre comportemental de l'individu.

Sur une base affective la conscience morale serait renforcée par une charge ou par une sensibilité affective laquelle serait susceptible d'avoir plus de force persuasive en termes de conformité aux normes et en termes d'équilibre comportemental. Ceci

parce que parallèlement à un cadre normatif intériorisé il y a la conscience de la norme, sous forme de conscience des attentes des personnes significatives; il y a la conscience de l'autre, sous forme d'empathie ou d'un lien affectif; il y a aussi la conscience de soi, sous forme de sentiment de dignité, associé à un sentiment de conformité aux normes et valeurs de la société.

Ceci forme une barrière de motivation morale à laquelle en principe tout acte immoral sérieux serait confronté avant d'être commis par le jeune.

Cette barrière morale devrait être en mesure de faire contrepoids aux motifs ou penchants immoraux et aider à assurer l'équilibre moral et comportemental.

CHAPITRE III

CONCURRENCE DES MORALES: VERS L'EXTÉRIORISATION DU CONTRÔLE SOCIAL

Dans nos sociétés modernes, marquées de plus en plus par la rationalisation et la démocratisation, le développement moral a tendance à reposer plutôt sur des facteurs cognitifs comme l'apprentissage et la connaissance. La conformité aux normes a tendance à reposer de plus en plus sur la contrainte externe.

La démocratisation qui légalise la concurrence normative au niveau des normes et des valeurs morales ne fait que provoquer de la confusion et des interrogations chez les jeunes. Cette concurrence morale fait en sorte que l'intériorisation des normes et des valeurs pourrait être mal effectuée dû à cette ambivalence et dû au fait que sur une base cognitive le jeune a besoin de croire que la norme est vraie pour qu'elle soit intériorisée.

La concurrence des morales dans nos sociétés, en provoquant la contradiction normative, favorise le développement de symptômes d'anomie, la non intériorisation des normes morales, l'aliénation et même l'extériorisation du contrôle comportemental.

Par ailleurs comme nous l'avons déjà souligné, la sensibilité affective représenterait une double motivation pour l'introspection morale, car parallèlement à l'apprentissage de la norme il y a aussi l'amour aux parents et la conscience de leurs attentes. Ceci favoriserait l'intériorisation des normes et le développement d'une conscience morale.

La morale rationnelle étant plutôt naturelle et cogniti-

ve, dans un contexte de concurrence normative cette morale ne peut que se heurter à des difficultés, parce qu'il est très difficile pour le jeune de juger dans ce contexte de concurrence et de contradiction. L'Etat en permettant cette concurrence morale, en étant lié au développement et à la divulgation de la morale rationnelle à travers son système éducatif, et en étant lui-même un appareil régulateur qui ne s'inspire d'aucune doctrine ou idéologie affective ou de solidarité dans ses rapports avec la société civile, ne peut que contribuer d'avantage à l'extériorisation du contrôle social. En effet, en plus de permettre cette concurrence morale, le contrôle social externe est la méthode de contrôle qu'il utilise. Or, on a vu que le contrôle social externe équivaut à une perte d'autonomie comportementale pour l'individu, et au niveau culturel la décadence morale peut provoquer l'effondrement de la civilisation, ou d'autre part, ça prendra des mesures musclées et une perte de libertés pour restaurer l'ordre moral.

Nous assistons à une révolution culturelle et morale démocratique qui contribue à la décadence morale et à l'extériorisation du contrôle comportemental, car d'un côté la concurrence morale engendre le relativisme moral et l'anomie, et d'autre part la gestion de la société démocratique repose sur le contrôle juridique externe de l'Etat.

3.1 Les enseignements moraux contemporains

Il y a dans notre civilisation, deux types d'enseignements moraux, l'enseignement de la moralité chrétienne et l'enseignement de la moralité rationnelle. La moralité chrétienne repose sur les normes et les valeurs du christianisme axées sur la raison guidée par la foi, sur l'amour et la justice à l'égard de Dieu et à l'égard de ses semblables. De son côté la moralité rationnelle repose sur les normes de la société, sur les Droits de la personne et sur les lois naturelles et organiques du développement. Elle n'attribue aucune signification aux lois métaphysiques du droit divin. Kurtines, Gewirtz (1984).

La morale religieuse chrétienne apprend aux jeunes à s'ouvrir au monde de l'intériorité et de l'affection. On aime Dieu et on aime son prochain.

La morale rationnelle à partir des principes du relativisme éthique et du caractère naturaliste de la science, enseigne aux jeunes les principes des droits universels des Droits et libertés de la personne. Kohlberg (1971).

Il y a donc dans chacune de ces moralités une totale opposition à l'autre, chacune d'elles reposant sur une mythologie et une vision du monde qui n'ont pas de liens communs apparents.

En effet la moralité rationnelle scientifique existe comme alternative à la morale chrétienne. C'est dans ce sens que les deux morales se trouvent dans une situation de concurrence.

Selon Bourdieu (1987), lorsque l'Etat détenteur des moyens d'établir un contrôle favorise l'institutionnalisation "d'un champ de concurrence", il "abolit toute référence à une autorité ultime". Ceci dit que l'effet de ce "champ de concurrence" est celui de l'abolition de toute référence à une autorité suprême. Il va y avoir une concurrence et donc une crise d'autorité pour toute autorité suprême. Ceci est pour Bourdieu un facteur d'anomie. Lemieux (1974), va aussi dans ce sens et soutient que "le pluralisme est solidaire d'une crise d'autorité". Or on peut imaginer l'impact que ce champ de concurrence peut avoir lorsque les normes seraient intériorisées sur une base cognitive et lorsque la véracité de la norme serait un facteur clé de l'intériorisation. Cette contradiction normative n'affecterait-elle pas l'intériorisation par l'absence de conviction chez le jeune à l'égard des normes?

Nye (1958), Wilson (1974), Pringle (1979), Hoffman (1981), prétendent au contraire que lorsque l'enfant aime ses parents et est discipliné sur une base inductive axée sur l'affection, la communication et le raisonnement, il intériorise les normes, les va-

leurs et les attentes des parents et développe une conscience morale. En cas d'anomie, l'affection est une double motivation.

Par ce fait, dans un contexte de concurrence normative et d'anomie, le lien affectif devient ainsi indispensable pour l'introspection morale.

Face à la déstructuration culturelle et à la décadence morale et familiale, la morale rationnelle scientifique représentera-t-elle vraiment une alternative à la morale chrétienne? La morale rationnelle peut-elle rétablir les valeurs familiales et faire dissiper l'anomie, l'aliénation et l'émergence des sectes et des mouvements violents? Ou la morale et les valeurs scientifiques, en démystifiant la mythologie de notre culture ne sont-elles pas une cause directe de cette déstructuration culturelle et sociale?

Dans l'état actuel de la société, peut-on vraiment se passer de cette morale chrétienne qui prône l'amour et l'unité familiale ainsi que l'amitié et la fraternité entre les humains? Et peut-on également se passer d'un certain nombre de droits et libertés acquis qu'on risquerait de perdre? Il nous semble qu'il ne peut pas y avoir deux morales dans une civilisation. Les Droits et libertés de la personne appartiennent au domaine juridique et sont d'ordre rationnel, ils ne peuvent pas remplacer la morale affective reliée à l'amitié et à l'empathie entre les humains. Ils ne

peuvent pas non plus remplacer la morale chrétienne parce qu'ils ne comportent aucune charge ou sentiment affectif pour assurer l'amitié et l'empathie entre les personnes. Certains disent que les religions font les guerres. Cela est contestable. Ce que la religion dit c'est: aimez-vous l'un les autres.

3.2 La morale chrétienne et la morale rationnelle

La morale chrétienne repose sur les principes d'amour, de justice, de fraternité, de compassion, de partage, de repentance et de droiture (équilibration morale), d'amour et de respect familial, etc. Elle est une morale plutôt affective. À titre de morale officielle et d'institution de socialisation, elle est une morale qui possède la légitimité théorique pour faire face à un certain nombre de problèmes actuels dans les familles, chez les jeunes, et surtout de violence dans la société. Au niveau de la famille, la morale chrétienne prône l'amour et l'unité familiale. Au niveau des problèmes chez les jeunes, la morale chrétienne prône l'amour et le respect réciproque parent-enfant, aussi elle invite le jeune à s'abstenir de commettre d'actes immoraux. Au niveau de la violence et de la criminalité dans la société la morale chrétienne condamne le vol, l'agression physique et tout acte maléfaisant contre son prochain.

Au niveau thérapeutique, la morale chrétienne peut, comme c'est

le cas chez les Alcooliques anonymes, aider les individus à combattre leur toxicodépendance. Selon Godbout (1992), l'alcoolique à la fin de sa désintoxication peut non seulement retrouver sa sobriété mais aussi sa santé et sa dignité.

De leur côté Quivy et Campenhoudt (1992), faisant référence à Durkheim (1930), soutiennent que la cohésion sociale découlant de la cohésion religieuse était incontestable. Cette cohésion religieuse aiderait à prévenir le suicide.

Or, les conclusions de Durkheim sont attribuées au niveau élevé de cohésion religieuse et au bas taux de suicide retrouvés dans les pays catholiques du sud de l'Europe.

Par ces faits, si la morale chrétienne peut aider à combattre l'alcoolisme et à prévenir le suicide qui sont parmi les problèmes les plus graves de nos sociétés modernes, combien d'autres problèmes est-ce que la morale chrétienne ne pourrait aider à combattre?

Pour ce qui est de l'autre morale officielle de notre société c'est-à-dire la morale rationnelle scientifique des Droits et libertés de la personne, la Charte reconnaît entre autres, le droit à la dignité, à l'égalité et à la liberté de la personne. Ceci est important comme conscience rationnelle cognitive non comme conscience morale impliquant un sentiment ou une sensibilité affective.

Car Emler & Hogan (1992), faisant référence à Kohlberg,

soutiennent que Kohlberg reconnaît qu'il ne s'agit pas d'une conscience morale qui sert à transmettre les normes culturelles, mais plutôt d'une conscience rationnelle basée sur des normes universelles.

Enseigner ces normes universelles aux jeunes comme option aux normes et valeurs de notre culture, risquerait de les laisser se priver des repaires normatifs et affectifs qui constituent le ciment de notre société et de notre civilisation occidentale.

Afin d'éviter la concurrence morale et l'anomie, il semble que ces normes devraient être enseignées aux jeunes sur une base sociale et non comme une alternative morale.

Face à la désorganisation sociale et morale chez certaines familles et dans certains quartiers de nos sociétés, la morale chrétienne à l'école pourrait conscientiser les jeunes de ces familles à la sensibilité affective à l'autre, les aider à développer un sentiment d'empathie, une conscience morale et un sentiment de dignité, que la famille et son environnement social n'a pas pu les aider à développer. Il est maintenant communément admis, (même par certains rationalistes) que la cognition est insuffisante pour l'intériorisation des normes morales, car il faut aussi de l'affection. Battistish et al. (1991). Si le jeune n'a pas appris à aimer dans la famille et s'il n'apprend pas à aimer à l'école, il risque de ne jamais apprendre à aimer. C'est pour ça, que ça prendrait une morale affective à l'école pour ces jeunes.

Mais, pourquoi avons-nous cette double moralité enseignée dans notre civilisation? Lawrence Kohlberg, est celui qui depuis les années 60 avait dominé le champ du développement moral sur une base rationnelle pouvant être enseignée à l'école. Cependant Kohlberg (1980), en se rapportant à l'approche durkheimienne de l'éducation morale, prétend que cette dernière est philosophiquement et scientifiquement la plus claire qui existe. Mais en consultant un texte sur Durkheim (1992), sur l'enseignement de la morale à l'école primaire, on constate que Durkheim était membre du mouvement "Ecole nouvelle" (1880), dont l'objectif était selon lui de révolutionner l'enseignement moral scolaire sur une base laïque en France.

Mais cela comporte par les faits, une grande contradiction, parce que comme nous l'avons déjà mentionné, Durkheim avait constaté par ses recherches que la morale chrétienne pouvait servir même à prévenir le suicide. Pourquoi alors tenter d'implanter une morale laïque, si la morale classique était si efficace comme contrôle comportemental.

Selon Kohlberg (1980), l'approche durkheimienne a été adoptée et élaborée d'un point de vue marxiste par l'Union Soviétique. Dans ces deux approches laïques le centre de la moralité était la collectivité.

Pour Kohlberg qui a adopté le même principe laïque aux Etats-Unis, le centre de la moralité était cependant l'individu en fonc-

tion des normes laïques prescrites.

Revenant sur Durkheim, il prétendait que si on renonçait à se servir d'une puissance divine, nous pouvions nous servir d'une autre puissance, la "société". Pour Durkheim, tout nous vient du dehors, même l'âme est développée par la société.

De la même façon pour Kohlberg (1971) et Piaget (1992) (entre autres), la conscience est cognitive, elle se développe de la même manière que l'intelligence en fonction de l'âge et des capacités intellectuelles, à partir de l'extérieur.

Il s'agit donc de visions théoriques (parmi d'autres) qui tentent de dissocier la conscience humaine des phénomènes de l'intériorité et de la spiritualité, en la considérant comme un phénomène cognitif qui se développe à partir de l'extérieur par le processus de socialisation. Ceci représente en même temps une démystification et une concurrence à la conception transcendente classique de la conscience. Selon ces approches, la conscience nous est transmise par la société à l'extérieure de nous.

Cependant l'approche affective soutient que le fait que l'enfant soit capable d'aimer, démontre que la conscience morale se développe du dedans. Les sentiments: d'amitié, d'empathie, de dignité, etc, sont des sentiments internes.

Tout au long de notre premier et de notre deuxième chapitre nous avons

démontré qu'une bonne introspection morale impliquait un lien affectif et une discipline inductive. Wilson (1974), Pringle (1979), Hoffman (1981).

Battistich et al. (1991), soutiennent que l'intériorisation morale et la conduite morale impliquent un processus cognitif et un processus affectif.

Hoffman (1991), soutient que la connaissance sociale peut conduire à l'exploitation à moins d'être tempérée par la compassion. Justice et empathie doivent coexister.

L'approche affective nous offre une barrière morale sous forme de conscience de la norme, conscience de l'autre et conscience de soi. Cette barrière morale se développe lorsque les besoins affectifs et de discipline inductive de l'enfant sont assurés par son environnement social.

L'idée d'une conscience morale développée uniquement par des facteurs cognitifs et externes ne serait donc plus valable, car certains auteurs de l'approche cognitive soutiennent que la variable affective est indispensable pour l'introspection morale.

Au niveau de la société, la morale rationnelle des Droits de la personne n'aurait pas la variable affective.

3.3 La morale scientifique et rationnelle, l'Etat et l'extériorisation du contrôle social

Il y a différents courants théoriques qui à différentes étapes de l'avancement de la science ont tenté de démystifier la conscience humaine en lui attribuant une origine externe. Il s'agit donc d'une tentative d'extériorisation de la conscience.

L'approche positiviste de Durkheim qui prétend que on peut aimer la société à la place de Dieu, soutient que "tout ce qui constitue nos consciences d'hommes nous vient d'elle," c'est-à-dire de la société. (Durkheim, 1992).

De son côté l'approche behavioriste de Watson (1913), rejette même l'idée d'une conscience ou d'un esprit humain. Selon eux le comportement d'un individu serait le produit de son environnement social.

Pour l'approche cognitive et rationnelle de Piaget et de Kohlberg, qui négligent la variable affective, la conscience morale est rationnelle, et se développe du dehors dans la mesure où les normes sont intériorisées sur une base cognitive, de la même façon que l'intelligence se développe. (Piaget, 1992; Kohlberg, 1971).

Il faut en même temps préciser que la conscience rationnelle et les normes universelles auxquelles Kohlberg faisait référence, c'est des Droits et libertés de la personne qu'il s'agit, et qui sont aujourd'hui enseignés dans nos écoles comme enseignement moral, en concurrence avec la morale chrétienne.

L'approche rationnelle à l'état pur, est cependant rejetée par certains auteurs associés à cette approche, notamment Rawls (1971), Baumerind (1971) et Rest (1983), et par plusieurs autres approches.

L'approche compréhensive est parmi celles qui rejettent l'approche cognitive rationnelle, défendant une variable cognitive et une variable affective pour l'intériorisation des normes et des valeurs démocratiques. Battistich et al. (1991).

L'approche compréhensive démocratique comporte cependant un grand paradoxe, car les normes démocratiques qu'elle véhicule sont une extension du contrat social et ne comportent pas d'affection. Les valeurs démocratiques ne mentionnent rien concernant l'affection conjugale et familiale, ni l'amitié, ni l'empathie, ni la solidarité entre les humains.

Si la variable affective dont elle a besoin pour faire intérioriser ses normes et valeurs démocratiques, elle la demande aux parents qui ont été socialisés sous l'influence de l'affection chrétienne, il s'agit ici en quelque sorte d'une appropriation

tion d'une variable qui est déjà véhiculée par le christianisme. Vu que les valeurs démocratiques ne génèrent pas de l'affection comment est-ce que en absence des valeurs chrétiennes, l'affection serait stimulée dans nos sociétés futures pour faire bien intérioriser les normes et valeurs morales? Quelle est la légitimité théorique ou logique d'une théorie compréhensive (cognitive-affective) qui ne génère pas elle-même de l'affection?

Par ailleurs l'article 3 de la Charte des droits et libertés de la personne, accorde entre autres, la "liberté de conscience". Au niveau de la socialisation des jeunes cela peut aller contre les normes communes parce que l'objectif même du développement moral est d'intérioriser ces normes et de développer une conscience morale des normes de la société. Une conscience libérée de ces normes et valeurs communes manquerait de repaires normatifs de la morale commune classique.

Selon Bourdieu (1987), lorsque l'Etat permet la pluralité des cultes, il révolutionne la vision du monde.

Il est donc question ici d'une révolution culturelle et morale dont l'objectif est d'introduire la culture démocratique et la morale des Droits et libertés de la personne comme alternative morale. Mais en absence d'affection, les jeunes qui fréquentent ces programmes risquent de ne pas bien intérioriser les normes communes et d'éprouver des symptômes d'anomie, d'aliénation et d'inadaptation psychosociale.

Pour ce qui est du rôle de l'Etat* dans cette affaire, par ses politiques en matière d'éducation morale et par le biais des politiciens et des technocrates du Ministère de l'éducation et du Ministère de la Science et technologie en collaboration avec les dirigeants scolaires et les corps pédagogiques, cette double morale est enseignée aux jeunes de nos sociétés comme alternative à la morale classique chrétienne.

Mais pour Bourdieu (1987), lorsque l'Etat favorise l'institutionnalisation d'un "champ de concurrence" au niveau des symboles globaux, il favorise "l'institutionnalisation de l'anomie".

Lemieux (1974), soutient aussi que le pluralisme représente une concurrence des symboles globaux, et est un phénomène politique.

Tant pour Bourdieu (1987), que pour Lemieux (1974), la concurrence engendre une crise d'autorité, et par ce fait de l'anomie.

En effet il s'agit de deux visions du monde et de deux mythes globaux en concurrence. Du côté de la morale chrétienne c'est le mythe du surnaturel. Du côté de la morale scientifique c'est le mythe de l'homme libre et naturel.

Or ceci crée une crise d'autorité symbolique et donc de l'anomie, parce que chacun de ces mythes en concurrence relativise l'autre, ainsi que les valeurs et les normes que lui sont propres.

* Celui-ci inclut un appareil juridique très impliqué

Sur une base cognitive et rationnelle, la norme externe avant d'être intériorisée par le jeune doit être considérée par lui comme étant vraie, voir même comme une loi. Piaget (1992). Or, dans le contexte actuel de concurrence normative, de crise d'autorité symbolique et d'anomie, comment est-ce que le jeune va être capable de considérer la norme comme loi ou comme étant vraie? La norme risque évidemment de ne pas être intériorisée par absence de conviction chez le jeune.

De son côté Kaminsky (1984), expose qu'en termes de moralité rationnelle moderne, une démocratisation et une rationalisation des masses contribuerait à l'aliénation de l'individu. De la même façon selon lui, une trop grande liberté individuelle serait accompagnée par l'augmentation de la répression comme contrôle du comportement.

Cette répression sur l'individu démontrerait qu'il serait d'avantage soumis à un contrôle comportemental externe et répressif.

Misgeld (1991), en termes d'éducation morale et de modernité expose entre autres que l'absence de mythes et de rites traditionnels rend la vie banale et sans décor. Pour compenser ce désenchantement, les gens ont recours à la consommation.

Ceci est une compensation externe pour combler des besoins

jusque là internes.

Pour ce qui est du contrôle étatique sur le comportement des gens et sur leur vie quotidienne, Misgeld, en se référant à Habermas (1981/1987), soutient que l'Etat contrôle tout, et "colonise" l'espace intime de la vie des gens par la régulation, et les comportements par un contrôle extérieur.

De nos jours, les églises classiques ont de la difficulté à s'attirer de nouveaux fidèles. Les Palais de justice eux, de leur côté, ont de la difficulté à fournir à la demande. Ceci se rapporte au fait que les comportements deviennent de plus en plus contrôlés par l'extérieur. Il s'agit à coup sûr d'un signe de perte d'autonomie comportementale, et par ce fait d'une contradiction de la liberté, de la libre participation et de la paix sociale prônées par la démocratie.

Derrière nos conquêtes en démocratie politique et en droits et libertés, on impose à l'Occident la morale démocratique qui oblige toute autre morale et tout citoyen à se conformer au contrôle direct et externe des normes morales étatiques.

Selon Touraine (1992), la démocratie "est avant tout arbitrale".

Le droit et la justice sont d'une importance centrale en démocratie.

En démocratie, le contrôle comportemental aurait tendance à être plutôt exercé par l'extérieur dans la mesure où c'est l'Etat qui par ses institutions arbitraires assurerait le maintien de l'ordre, en fonction des valeurs et normes démocratiques et autres.

Mais à la mesure où les sociétés se démocratisent et se dégradent sur le plan socio-culturel et socio-moral, la délinquance juvénile ne fait qu'augmenter et les moyens répressifs de contrôle comportemental ne font que se déployer.

Selon la revue Time du 15-01-96, les arrestations pour meurtre commises par les adolescents aux Etats-Unis auraient doublé entre 1984 et 1994. Les homicides par le groupe de 14-17 ans ont augmenté de 16% entre 1990 et 1994. La criminalité chez les adolescents inquiète beaucoup de spécialistes américains qui prétendent que le pire est encore à venir avec les 39 millions d'enfants en bas des dix ans aux Etats-Unis présentement.

Toutefois la criminalité chez les adultes semble être à la baisse dans ce pays, mais cela ne se fait sans une ferme répression policière qui s'applique à tous ceux qui peuvent sembler suspects aux yeux des policiers. Ceux qui se promènent dans la rue avec une canette de bière ouverte, ou ceux qui lavent les pare-brises des autos sur les coins de rue sont parmi ceux qui seront interpellés par la police où ils seront par des moyens informatisés modernes fouillés sur leur identité et leur passé. (Time, 15-01-96).

Le Gouvernement américain a envisagé d'engager 100.000 nouveaux policiers dès 1994. (Time, 15-01-96).

Il est donc permis de conclure que la crise morale, culturelle et sociale qui affecte profondément les jeunes de nos sociétés occidentales n'est pas un simple fait du hasard. Elle est un résultat d'une révolution morale et culturelle qui a été alimentée par différentes théories des sciences sociales, et qui est maintenant orchestrée par différents acteurs du système social notamment la science (sociale), l'Etat et le système éducatif. Cette révolution morale et culturelle en continu est maintenant cristallisée sous la forme d'une révolution démocratique. Toutefois cette révolution démocratique est anti-culture occidentale parce qu'elle défie les valeurs, les normes, les rôles et la mentalité classique occidentale. Elle est aussi anti-chrétienne parce que la morale rationnelle démocratique est contraire à la morale chrétienne et est devenu sa concurrente et est enseignée comme étant une alternative à cette morale.

Cette concurrence morale engendre le relativisme moral et une crise d'autorité pour les symboles globaux (mythes) et pour les normes qui les accompagnent. Par ailleurs la morale rationnelle démocratique manquant de motivation affective, s'avère insuffisante pour faire bien intérioriser les normes morales, car sur une base cognitive la concurrence normative mine la conviction du jeune à l'égard de l'autorité et de la véracité de la norme. La norme pourra difficilement dans ce cas être intériorisée. La non-intériorisation des normes et des valeurs, favorise l'extériori-

sation du contrôle social, l'anomie, l'aliénation et l'inadaptation psychosocial.

La morale rationnelle et démocratique à part d'être déstituée d'affection et d'empathie, elle est arbitraire et contraignante de l'extérieur, parce qu'elle serait la morale de l'Etat et donc au dessus de toute autre morale.

La morale rationnelle démocratique ne prône pas l'amour ni l'unité familiale, ni l'amitié, ni l'empathie entre les humains.

Par contre la morale chrétienne possède un grand nombre de mythes, rites, valeurs, normes et croyances qui aident à structurer la vie familiale et à harmoniser l'interaction des individus dans la société. Cette morale permet même de combattre le suicide, la toxicodépendance, et à l'individu de retrouver la dignité après l'avoir perdu.

La morale chrétienne à l'école permettra de combler une lacune en termes de sensibilité affective chez les jeunes de certaines familles et de certains environnements sociaux aux prises avec des carences affectives.

De son côté la morale rationnelle démocratique ne véhiculant pas la composante de la sensibilité affective ne répond pas à tous les critères d'une véritable introspection morale, ni d'une véritable autonomie comportementale.

La répression risque d'être le véritable garant de la conformité, à moins qu'on ne renverse la tendance actuelle.

CHAPITRE IV

PLURALISME MORAL, INSTITUTIONNALISATION DE L'ANOMIE ET DELINQUANCE JUVENILE

Parallèlement à l'extériorisation du contrôle comportemental engendré d'un côté par la concurrence des morales et d'autre part par les problèmes familiaux que nous venons d'aborder dans les chapitres précédents, une démocratisation totale de nos sociétés engendre un autre phénomène qui est celui du pluralisme moral. Le pluralisme moral manifesté par l'existence de deux enseignements moraux constituant un champ de concurrence normatif représente l'institutionnalisation de l'anomie. L'anomie de son côté est reconnue comme étant un facteur d'inadaptation psychosociale chez les jeunes.

Le pluralisme moral représente donc une destruction majeure des repères normatifs et moraux de la culture occidentale classique et ne peut pas constituer une véritable restructuration de la moralité dans la mesure où la morale optionnelle ne véhicule pas de sensibilité affective. Or comme nous l'avons déjà souligné, sans la variable affective il risque de ne pas y avoir une véritable introspection des normes morales.

De la même façon, l'anomie, causée par le pluralisme moral et culturel lorsqu'elle existe dans la société et à l'intérieur de la famille est considérée comme étant une cause directe de problèmes sociaux, de conflits familiaux, de carences affectives, de non intériorisation de normes et de délinquance juvénile.

4.1 Pluralisme moral et institutionnalisation de l'anomie

Comme nous l'avons déjà souligné, lorsque l'Etat permet de créer ou crée un champ de concurrence au niveau des significations globales il permet l'institutionnalisation de l'anomie.

Selon Bourdieu (1987), "la constitution d'un champ c'est au sens vrai une institutionnalisation de l'anomie". L'Etat en préconisant le pluralisme "abolit toute référence à une autorité ultime" et cède place à la pluralité et à la concurrence des cultes.

Lemieux (1974), qui partage aussi l'idée du pluralisme en tant que facteur de concurrence et d'anomie, soutient qu'au niveau des valeurs signifiantes, "le pluralisme est solidaire d'une crise d'autorité".

Lemieux définit la pluralisation comme "l'apparition d'une concurrence au niveau des significations globales", et prétend que ceci est un phénomène politique.

Pour Lemieux, toujours, le pluralisme implique l'existence de plusieurs mythes qui sont en concurrence.

Ce raisonnement se rapproche de celui de Bourdieu (1987) qui associe la pluralité à la concurrence des cultes.

Toujours dans l'optique de la corrélation entre la société pluraliste et les bouleversements culturels, Szabo (1986), soutient (entre autres) que plus la société est pluraliste plus il y a tendance à enfreindre les nombreuses règles souvent imprécises.

Duvignaud (1973), qui établit aussi un lien entre la mutation socio-culturelle et l'anomie, classifie cette période de mutation comme une période entre deux mondes.

Ce pluralisme moral et ce champ de concurrence des deux morales, soit, la morale chrétienne et la morale rationnelle-cognitive constituent donc l'institutionnalisation de l'anomie dans nos sociétés démocratiques modernes, là où ces deux morales sont officiellement enseignées.

Cette anomie rend les valeurs et les normes de la société mal définies à cause de leur perte de précision et d'autorité, et de leur relativisme.

À partir du moment où les normes et valeurs sont ambivalentes et mal définies pour les jeunes qui doivent les percevoir comme étant vraies, voir même comme des lois pour qu'elles soient intériorisées, ceci représente un problème sérieux pour la morale cognitivo-rationnelle des Droits et libertés de la personne

parce que dans un tel cas les normes risquent de ne pas être intériorisées par absence de conviction ou d'obligation.

Or il est très difficile de parler de moralité sans intériorisation des normes.

D'autre part, comme nous l'avons déjà souligné, la non intériorisation des normes représente à son tour un danger pour l'autonomie comportementale des individus, pour la co-existence civilisée et pour le maintien même de la civilisation. Baruk (1974), Emler & Hogan (1992).

4.2 Anomie et inadaptation psychosociale chez les jeunes

Nombreux sont les auteurs qui associent l'anomie à l'inadaptation psychosociale chez les jeunes. Parmi eux, Parsons (in Chazel, 1967) nous présente la définition de l'anomie suivante: "l'anomie implique en effet une mauvaise intégration de l'individu aux modèles institutionnels et compromet en même temps que la stabilité de la personnalité, le fonctionnement du système social."

Selon cette définition, l'anomie compromet non seulement la personnalité des individus mais aussi le fonctionnement du système social, ce dernier surtout dû au fait que les contradictions de l'ensemble des valeurs, des normes, des attentes des critères de conduite, et "l'absence de référence à des symboles concrets

bien établis", etc, rend le fonctionnement de la société moins structuré et moins harmonieux.

Selon Szabo (1986), plus une société est pluraliste, plus il y a de la délinquance.

Szabo prétend aussi que la crise sociale et culturelle actuelle serait reliée à la crise de légitimité des institutions associées à ces domaines.

Ces constats convergent avec les préoccupations de Parsons sur le fait que l'anomie affecte à la fois la personnalité de l'individu et le fonctionnement du système social.

Duvignaud (1973) qui établit aussi un lien entre la mutation socio-culturelle, l'anomie et les troubles de comportement, soutient que lorsqu'un type de système de société cède sa place à un autre, la période entre ces deux mondes provoque d'innombrables faits anoniques, tels que: la violence urbaine, la criminalité, le développement de maladies psychiques, etc.

Ces approches favorisent donc une anomie causée premièrement par des facteurs culturels qui à leur tour auraient un impact sur les structures sociales et par ce fait sur l'adaptation psychosociale chez les jeunes.

Cette anomie sous forme de contradiction de valeurs et de normes ou sous forme de carences culturelles, une fois rendue dans les structures sociales, surtout dans la famille et dans différentes structures d'interaction sociale, peut provoquer des drames humains et sociaux de grande ampleur et de grande consternation.

C'est alors qu'on observe les faits anomiques de toutes sortes, tels que: des drames familiaux les plus déchirants, les crimes les plus surprenants, les troubles névrotiques, le suicide collectif chez les jeunes, la maternité juvénile, la violence sous toutes ses formes, etc.

Les jeunes étant les plus vulnérables en sont les principales victimes, risquant de devenir plus tard eux-mêmes des criminels dans un cercle vicieux de plus en plus large.

4.3 Anomie familiale, problèmes familiaux et délinquance juvénile

L'anomie familiale est aussi considérée comme étant une source de désorganisation sociale, de problèmes familiaux de toutes sortes, et par ce fait même, de délinquance juvénile. En effet, dans ces familles, les divergences des valeurs entre les parents ou entre les parents et les enfants provoquent (entre autres) des ruptures affectives qui rendent les relations familiales conflictuelles. Dans un tel cas lorsqu'il s'agit d'une rupture affecti-

ve entre l'enfant et les parents, les liens d'attachement et d'identification sont affectés ou rompus et il va être difficile pour le jeune de maintenir l'intériorisation des normes et des attentes parentales, ainsi que le maintien de sa conscience morale à leur égard. D'autre part lorsqu'il s'agit de familles anomiques, celles-ci sont considérées comme étant négligentes et même abusives à l'égard des enfants, ce qui en principe représente un obstacle à l'établissement de liens affectives solides entre l'enfant et les parents.

Ces familles sont aussi désorganisées, isolées sur le plan social ou habitent dans un environnement social anomique. Ceci pose des problèmes au niveau de la qualité des valeurs et des normes dans ces familles.

Toujours dans cette perspective de contradiction de normes et valeurs, Geismar, Wood (1986), en se référant à Feather, Cross (1975), soutiennent aussi que l'anomie familiale sous forme de divergence de valeurs entre les parents ou entre les parents et les enfants, serait une source de tensions au sein de la famille et par ce fait une cause de délinquance chez les jeunes.

Cette divergence du système de valeurs entre les parents ou entre les parents et les jeunes, ce qui est de plus en plus courant dans nos sociétés modernes, peut, comme nous l'avons déjà

souligné, provoquer des hostilités accentuées ainsi qu'une rupture affective entre le jeune et les parents et affecter l'intériorisation des normes et valeurs, et le développement de la conscience morale chez le jeune.

Sans cette conscience morale à l'égard des parents et de leurs attentes, le jeune peut devenir plus vulnérable aux influences externes de jeunes délinquants ou autres, et à toutes sortes de mauvais penchants, même les plus dramatiques.

Il arrive aussi, de plus en plus souvent de nos jours, que suite à des disputes sérieuses avec leurs parents ces jeunes finissent (entre autres) par ce retrouver dans la rue, se livrant à la prostitution, à la toxicodépendance, à la criminalité, etc.

Shaw, Mckay (1969), toujours dans cette perspective de contradiction et de conflits de normes et valeurs, soutiennent qu'il y a des enfants qui dans leur milieu sont exposés à différents critères de conduite, ceux qui sont acceptés par l'ensemble de la société et ceux qui sont limités à certains milieux.

Selon ces auteurs, ceci crée pour le jeune des conflits de normes et valeurs ce qui peut le confondre et l'amener à s'identifier au camp déviant.

Ceci est un exemple réel de ce qui peut arriver lorsque la moralité repose sur une base cognitive seulement. Les normes étant mal intériorisées, lors de contradiction de normes, ceci peut provoquer

des conflits normatifs chez le jeune et l'amener à une remise en question de ses normes. Les normes des Droits et libertés de la personne n'étant pas motivées par l'affection, elles font face à la même faiblesse, car, en cas de conflits d'intérêts, les intérêts individuels risquent de passer avant les droits des autres. Face à cette possibilité, il y a risque que ça puisse provoquer une crise de confiance entre les parties en inter-action et rendre cette inter-action méfiante ou distante. Or il nous semble difficile d'établir des liens affectifs dans la famille ou ailleurs où il a une surveillance stricte ou des mesures dissuasives significatives.

Par contre lorsque ces jeunes ont des liens affectifs avec leurs parents, la motivation morale est affective, et même en cas d'anomie le jeune est plus susceptible d'obéir à ses parents parce qu'il les aime. Nye (1958), Pringle (1977). L'amour, l'amitié ou l'empathie mutuelle, sont susceptibles de renforcer la confiance mutuelle.

Revenant sur les normes des Droits et libertés de la personne, nous souhaitons préciser que certains de ces normes renforcent et structurent la vie familiale et sociale, comme c'est le cas par exemple du droit à l'égalité et du droit à la dignité, etc. Ces normes ne sont pas contradictoires à la culture occidentale ni à la morale chrétienne et ne semble pas représenter de problèmes au

niveau culturel et social.

Il y a cependant quelques unes de ces normes qui tout en se heurtant à certaines traditions culturelles sont en même temps source d'anomie et source de graves problèmes familiaux et sociaux. Ces normes sont transmises par l'école moderne appuyée par la science, par l'Etat et par la classe juridique. Voici quelques impacts de ces normes sur certaines familles d'aujourd'hui, finissant par affecter aussi l'ensemble de la société: la revue Family Relations d'octobre, 1992, p.380, démontre qu'aux Etats-Unis en 1990 entre 8 et 10 millions d'enfants étaient élevés dans des familles gay ou lesbiennes. Ces enfants sont à risque pour deux raisons: la première c'est qu'en faisant partie de ces familles ces enfants risquent d'adopter les mêmes valeurs et les mêmes attitudes; la deuxième raison c'est qu'il manque à ces enfants la présence de modèles parentaux en alternative à ceux de leur groupe familial.

Dans une étude de Tiesel, Olson (1992), également aux Etats-Unis, on y constate aussi qu'en 1991 50% des mariages finissaient en divorce. Par ailleurs les libertés sexuelles y ont aussi en quelque sorte contribué à ce qu'en 1985, 58% des mères adolescentes n'étaient pas mariées, 25% de tous les enfants vivaient avec un seul parent et 25% des enfants naissaient en dehors du mariage. Le SIDA (Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis) en 1992 affectait environ 1-1/2 million de personnes dans ce pays.

Selon les mêmes auteurs ces familles souvent constituées de parents adolescents risquent d'être aux prises avec des problèmes de pauvreté, des problèmes concernant les soins de santé, des problèmes d'éducation, etc. Dû au fait que les parents adolescents ont souvent des difficultés à bien socialiser leurs enfants, les auteurs de l'étude prétendent que ces enfants risquent de répéter le cercle vicieux de leurs parents.

Pour ce qui est des cas qui peuvent représenter une divergence de normes entre parents et enfants, l'étude de Tiesel, Olson (1992), démontre entre autres une activité sexuelle précoce chez les jeunes et une maternité juvénile. Ceci peut causer le renvoi ou l'abandon de la maison familiale et contribuer à l'augmentation des familles monoparentales. La façon dont les parents adolescents élèvent leurs enfants peut être une autre source de tensions entre le parent adolescent et ses parents ce qui peut plonger l'adolescent et l'enfant davantage dans l'isolement, dans la pauvreté et dans le cercle vicieux de problèmes familiaux et de délinquance.

De la même façon dans l'étude de Reed, Solle (1992), on constate: un manque de respect pour les normes parentales, une défiance de ces normes, manque de politesse, etc. Tout ceci peut contribuer à la tension et à différents conflits dans la famille. Ces comportements finissent par passer de la famille à la société sous

la forme d'actes délinquants de toute sorte.

Mais l'anomie et la désorganisation familiale comme facteur de problèmes familiaux et de délinquance juvénile ne résultent pas toujours de l'impact de la modernité sur les jeunes, elle peut dans certains cas être déjà véhiculée par les parents des jeunes, car Geismar, Wood (1986), faisant référence à Glueck, Glueck (1968), Rutter, Madge (1976), Ferguson (1952), Hutchings, Mednick (1974), entre autres, soutiennent que leurs études démontrent que les parents de certains jeunes délinquants ont tendance à être eux-mêmes associés à des faits anoniques, tels que les troubles émotionnels, l'alcoolisme, la délinquance, la criminalité, l'emprisonnement, l'isolement et la rupture avec le code de conduite communautaire, etc. De tels parents en plus d'être de piètres modèles parentaux, sont considérés comme étant négligents et abusifs à l'égard de leurs enfants.

Dans ces cas, on est également loin d'avoir les parents aimants et solidaires dont les enfants ont besoin, pour intérioriser les normes morales et développer une conscience morale.

Parallèlement à tous ces problèmes familiaux nous pouvons trouver dans l'étude de Tiesel, Olson (1992), une autre variable intéressante qui est celle du manque d'affection dans ces familles, car 35% des conjoints affirmaient qu'ils étaient sou-

vent critiqués par l'autre, et 49% prétendaient avoir de sérieux problèmes conjugaux.

Or, nous avons vu au debut de notre travail, l'importance de l'affection et de la solidarité familiale pour le bon fonctionnement de la famille. Car, à part le climat de discorde et de conflit, les enfants peuvent être à certains degrés victimes de la frustration des parents. Tout ceci peut affecter l'établissement de liens affectifs entre l'enfant et les parents.

Sur cette absence d'affection dans les familles dysfonctionnelles violentes et anomiques contribuant à la délinquance juvénile, Reed, Solle (1992), font aussi état dans leur étude de relations familiales très tendues et conflictuelles ainsi que d'un manque d'affection et de solidarité familiale.

Ce manque d'affection est fondamental, car sans affection la vraie intériorisation des normes morales ne peut pas avoir lieu.

C'est en effet ce que constatent Pringle (1979), Wilson (1974), Hoffman (1981), et surtout Nye (1958), car ils prétend aussi qu'une des raisons pour la quelle l'enfant n'intériorise pas bien les normes, c'est la non-acceptation des normes et des valeurs. Selon Nye, pour que l'enfant accepte les normes et valeurs du parent, il doit d'abord accepter le parent.

L'anomie véhiculée dans la société dû à la contradiction de normes et de valeurs, lors qu'elle rentre dans la famille par le biais des enfants qui sont influencés par des valeurs et des normes contraires aux normes de la famille, engendre des conflits et peut rompre les liens affectifs entre l'enfant et les parents et affecter la conscience morale de l'enfant à l'égard des parents et de leurs normes et attentes.

De la même façon, cette anomie, lors qu'elle se trouve dans la famille par le biais des parents, peut engendrer également des conflits dans la famille ce qui peut faire en sorte que l'enfant ne s'attache pas aux parents et qu'il n'intériorise pas leurs normes et valeurs.

Dans les deux cas les liens affectifs entre l'enfant et les parents peuvent être affectés et ça pose de difficultés au niveau du développement moral. C'est alors que l'enfant peut devenir délinquant, car c'est surtout sur une base affective que repose la conscience morale.

Face à tant d'anomie dans la société et dans les familles, et face à tant de problèmes familiaux, et au manque d'affection familiale, tout semble indiquer qu'il sera de plus en plus difficile pour beaucoup de jeunes d'intérioriser les normes morales et développer une conscience morale.

Puisque selon l'approche affective un jeune (ou un adulte)

peut toujours développer une conscience morale pourvu qu'il aime ou développe un sentiment d'empathie, l'école pourrait devenir une institution de deuxième chance pour le jeune, afin qu'il puisse développer ce sentiment d'empathie à l'égard de son prochain.

Mais le système éducatif moderne ne peut pas remplir cette fonction parce qu'il est lui-même anémique dû au fait qu'il est devenu un champ de concurrence et de contradiction en termes de transmission de normes morales. Continuant dans cette voie, le système éducatif ne peut que contribuer à l'expansion de l'anomie dans la société et dans la famille.

Beaucoup de jeunes vont donc grandir sans avoir bien intériorisé les normes morales, ce que oblige à plus de surveillance, plus de dissuasion, plus de répression et donc plus de contrôle comportemental externe.

Certains de ces jeunes anémiques étant souvent victimes de la société, infligent à cette dernière des drames sociaux très déchirants et très douloureux, souvent bien pires que ceux que la société leur a infligé à eux.

CONCLUSION

Cette recherche ne pouvait pas être menée sur un angle uniquement sociologique, car elle aurait comporté alors certaines limites. Sa construction conceptuelle et sa démarche renvoient plutôt à une analyse du comportement humain dans la vie sociale, c'est-à-dire une analyse du comportement des jeunes dans la famille et dans la société. C'est donc dans le domaine psychosocial que ce travail s'insère.

Pour ce qui concerne le contenu de notre travail, tout au long de notre recherche nous avons tenté de démontrer d'une part comment l'affection familiale et la discipline inductive permettent le développement d'une conscience morale chez les jeunes. Cette conscience morale rend ces jeunes plus responsables dans la famille et dans la société.

Mais d'autre part nous avons aussi démontré comment le développement de cette conscience morale devient de plus en plus difficile à cause de l'extériorisation du contrôle comportemental et de l'institutionnalisation de l'anomie.

En effet l'extériorisation du contrôle comportemental renvoie au fait que la concurrence des morales engendrée par la dé-

mocratisation totale de la société relativise les normes, les valeurs et les mythes culturels, tout en faisant appel à une forme de contrôle comportemental répressif et externe, comme moyen d'amener les jeunes et l'ensemble des citoyens à la conformité aux normes. L'institutionnalisation de l'anomie fait état de la création d'un champ de concurrence où deux enseignements moraux officiels seraient en concurrence. Cette anomie caractérisée par une contradiction de normes et valeurs, une fois rendue dans la société et surtout dans les familles est une source de conflits et de ruptures affectives entre l'enfant et les parents, ce qui affecte le développement et le maintien de la conscience morale chez les jeunes.

Sans une conscience morale à l'égard des normes et des attentes parentales et de celles de la société, les jeunes deviennent plus vulnérables aux mauvaises influences et aux mauvais penchants de toutes sortes.

Nous avons vu comment l'affection et la solidarité familiale étaient importantes pour le développement moral et l'adaptation psychosociale chez l'enfant.

D'autre part, nous avons vu aussi que les querelles et les conflits familiaux étaient des facteurs d'inadaptation psychosociale chez les jeunes.

L'anomie une fois rendue dans la famille provoque ces que-

relles et ces conflits qui contribuent au non-développement ou à l'atrophie de la conscience morale, ainsi qu'à l'inadaptation psychosociale et à la délinquance juvénile.

Ainsi à une première étape de notre travail nous nous sommes efforcés de montrer que l'affection et la solidarité familiale entre les parents prédisposent ces derniers à établir des liens affectives avec leurs enfants.

La socialisation de l'enfant impliquant cette affection et la discipline inductive est considérée comme étant la meilleure méthode pour l'intériorisation des normes et des attentes parentales chez les jeunes. L'affection favorise donc le développement de la conscience morale. Cette dernière favorise à son tour la conformité spontanée aux normes des parents et à celles de la société.

Par la suite, dans un deuxième temps nous avons montré comment sur une base affective la conscience morale devient un puissant moteur de l'équilibre comportemental.

La moralité n'est pas uniquement un mécanisme de contrôle comportemental individuel, elle l'est aussi sur le plan collectif. En effet la moralité rend la vie en société plus civilisée et les rapports sociaux plus harmonieux.

La conscience morale est donc une forme de contrôle social

qui est intériorisé. C'est l'individu lui-même qui assure le contrôle de son propre comportement.

Cette forme de contrôle social est la meilleure sur le plan relationnel entre individus et la moins coûteuse pour la société, car l'individu moral n'est pas porté à commettre des crimes ni à avoir besoin de surveillance policière.

La conscience morale sur une base affective permet l'équilibre du comportement parce que la motivation pour ne pas commettre l'acte répréhensible a plus de force persuasive face à la tentation de commettre l'acte immoral. Chez l'individu moral, les idées immorales sont vite repoussées par la conscience morale.

De plus, chez l'individu moral le sentiment de conformité est susceptible de produire un sentiment gratifiant de dignité.

Comme nous l'avons déjà souligné, de nos jours le développement de la conscience morale devient de plus en plus difficile surtout à cause de l'extériorisation du contrôle comportemental et de l'institutionnalisation de l'anomie.

Rendus à une troisième étape, nous avons tenté de montrer comment la concurrence des morales conduit vers une extériorisation du contrôle comportemental.

En effet, il s'agit de deux morales officielles qui sont en concurrence dû à une démocratisation totale de la société. Dans la plupart des sociétés occidentales modernes, il s'agit d'un côté de la morale chrétienne et de l'autre côté de la morale scientifique et démocratique-rationnelle de l'Etat. Cette concurrence des morales engendre le relativisme moral et l'anomie. Ceci affecte l'intériorisation des normes morales. Par ailleurs la morale démocratique de l'Etat par manque de dimensions affectives n'a pas tous les attributs d'une véritable motivation morale. C'est une motivation externe, cognitive, dissuasive et répressive qui tente tant bien que mal d'assurer la conformité aux normes.

C'est alors que ces méthodes dissuasives et répressives s'installent dans les sociétés et dans les familles. Certains parents deviennent des surveillants et des gendarmes, les rues et les quartiers se peuplent de policiers, les tribunaux débordent, les prisons se remplissent et les coffres publics se vident.

La crise de confiance entre les personnes, la crise des institutions de socialisation, la crise de la sécurité publique, s'installent alors dans la société.

Finalement, nous montrons comment le pluralisme moral con-

duit à l'institutionnalisation de l'anomie et comment cette dernière provoque des conflits dans la société et dans les familles, ce qui peut provoquer la non intériorisation des normes et la délinquance juvénile.

Dans le contexte actuel d'anomie, les conflits éclatent souvent entre parents et leurs jeunes à cause de normes et de valeurs en contradiction. Ces conflits de valeurs peuvent créer des ruptures affectives, qui affectent le développement et le maintien de la conscience morale à l'égard des normes et des attentes parentales.

C'est pour tout cela qu'il devient de plus en plus difficile de développer une conscience morale chez les jeunes d'aujourd'hui.

C'est alors que les jeunes deviennent vulnérables à toutes sortes de mauvaises influences et de mauvais penchants. Les jeunes s'enfuient, se droguent, s'alcoolisent, se prostituent, se font des enfants, se criminalisent, s'appauvrissent, se dégradent sur le plan physique et psychique, se dégradent sur le plan intellectuel. De plus en plus, il y a des jeunes qui en finissent par avoir recours au suicide pour mettre un terme à leur malheur.

Parallèlement à ces conclusions on constate aussi que le manque d'affection cohabite avec l'anomie. Cette dernière engendre

un phénomène de cercle vicieux de problèmes familiaux, de délinquance et de violence.

Il faudrait donc renverser cette tendance en rétablissant les valeurs de la sensibilité affective dans les familles dans le milieu scolaire et dans la société, afin qu'il y soit plus facile pour le jeune de développer une conscience morale.

L'approche affective du développement moral permet aussi de conclure qu'un individu jeune ou moins jeune peut toujours développer une conscience morale pourvu qu'il arrive à s'attacher à une personne significative aimante et solidaire avec des valeurs et des attentes saines et raisonnables.

Développer un sentiment d'empathie à l'égard de ses parents ou de son semblable est aussi une forme de conscience morale, qui peut amener l'individu à rectifier ses actes et à soigner sa conduite. Ce sentiment d'empathie envers ses parents et envers son prochain est véhiculé dans les valeurs de notre culture occidentale. Mais dû à la démocratisation totale et à la rationalisation exagérée de nos sociétés, et donc à destruction de ses normes et de ses valeurs, ce sentiment d'empathie qui est une sensibilité affective devient relativisé et affaibli.

Par ailleurs, nous avons vu comment ce sentiment d'empathie

et cette sensibilité affective étaient importants pour le développement cognitif en général, pour le développement moral et pour l'équilibre comportemental, car même l'alcoolique qui s'accroche à l'amour de son Dieu et de ses familiers et amis, peut arriver à se débarrasser de sa dépendance vis-à-vis de l'alcool et à retrouver sa santé et sa dignité.

BIBLIOGRAPHIE

- BARUK, Henri, La psychiatrie Sociale, P.U.F., Paris, 1974.
- BATTISTCH, Victor, M. Watson, D. Solomon, E. Schaps, J. Solomon, "The Child Development Project: A comprehensive Program for Development of Prosocial Character", dans W. Kurtines, J. L. Gewirtz, Handbook of Moral Behavior and Development, Pub. Lawrence Erlbaum & Associates Inc. Hillsdale, 1991.
- BOURDIEU, Pierre, "L'institutionnalisation de l'anomie", dans Les Cahiers du Musée national d'art moderne, Vol. 1920, juin 1987, p.6-19.
- BRETHERTON, Inge, "Communication Patterns, Internal Working Models, and the Intergenerational Transmission of Attachment Relationships", dans Infant Mental Health Journal, Vol. 11, No.3, Automne 1990, p.237-250.
- HAZEL, François, "Considérations sur la nature de l'anomie", Revue Française de Sociologie, VIII, 1967.
- CUSSON, Maurice, Le Contrôle Social du Crime, P.U.F., Paris, 1983.
- DURKHEIM, Emile, "L'enseignement de la Morale à l'Ecole Primaire", dans Revue Française de Sociologie, XXXIII, 1992, p.609-623.
- DUVIGNAUD, Jean, L'anomie, Ed. Anthropos, Paris, 1973.
- EMLER, Nicholas, Robert Hogan, "Moral Psychology and Public Policy" dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Handbook of Moral Behavior and Development, Pub. Lawrence Erlbaum & Associates Inc. Hillsdale, 1991.
- GEISMAR, L.L., Wood K., Family and Delinquence, Human Sciences Press Inc., New York, 1986.

- GODBOUT, Jacques T., L'Esprit du Don, Boréal, Montréal, 1992.
- HOFFMAN, Martin L., "Empathy, Its Limitations and Its Role in a Comprehensive Moral Theory", dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Morality, Moral Behavior and Moral Development, Pub. John Wiley & Sons Inc., New York, 1984.
- HOFFMAN, Martin L., "Empathy Social Cognition and Moral Action", dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Handbook of Moral Behavior and Development, Pub. Lawrence Erlbaum & Associates Inc. Hillsdale, 1991.
- HOFFMAN, Martin L., "The Role of the Father in Moral Internalization", dans Michael E. Lamb, The Role of the Father in Child Development, A. Wiley-Interscience Publication, New York, 1981.
- KAMINSKY, Howard, "Moral Development in a Historical Perspective", dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Morality, Moral Behavior and Moral Development, Pub. John Wiley & Sons Inc., New York, 1984.
- KOHLBERG, Lawrence, "From Is To Ought", dans Theodore Mischel, Cognitive Development and Epistemology, Academic Press, New York, 1971.
- KOHLBERG, Lawrence, "Stages of Moral Development as a Basis for Moral Education", dans Brenda Munsey, Moral Development, Moral Education and Kohlberg, Religious Education Press, Birmingham, Alabama, 1980.
- KURTINES, William M., Jacob L. Gewirtz, "Certainty and Morality: Objectivistic versus Relativistic Approaches", dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Morality, Moral Behavior and Moral Development, Pub. John Wiley & Sons Inc., New York, 1984.
- KURTINES, William, Jacob L. Gewirtz, Handbook of Moral Behavior and Development, Pub. Lawrence Erlbaum & Associates Inc. Hillsdale, 1991.

LACAYO, Richard, "The U.S.-Law and Order", dans TIME, 15 janvier 1996, p.15-24.

LACAYO, Richard, Richard Zoglin, "The U.S.-Now for the Bad News: A Teenage Time Bomb", dans TIME, 15 janvier 1996, p.25-26.

LAMB, Michael E., The Role of the Father in Child Development, A. Wiley-Interscience Publication, New York, 1981.

LEMIEUX, Raymond, "Pluralité et Sécularité", dans Le Pluralisme; Symposium Interdisciplinaire, FIDES, Montréal, 1974.

MISCHEL, Theodore, "Piaget: Cognitive Conflict and the Motivation of Thought", dans Theodore Mischel, Cognitive Development and Epistemology, Academic Press, New York, 1971.

MISGELD, Dieter, "Moral Education and Critical Social Theory", dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Handbook of Moral Behavior and Development, Pub. Lawrence Erlbaum & Associates Inc. Hillsdale, 1991.

MUNSEY, Brenda, Moral Development, Moral Education and Kohlberg, Religious Education Press, Birmingham, 1980.

NISAU, Mordecai, "Moral Balance Model", dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Handbook of Moral Behavior and Development, Pub. Lawrence Erlbaum & Associates Inc. Hillsdale, 1991.

NYE, F. Ivan, Family Relationships and Delinquent Behavior, Greenwood Press, Westport, 1958.

PIAGET, Jean, Le Jugement Moral Chez l'Enfant, P.U.F., Paris, 1992.

- PETERS, R.S., "Moral Development: A Plea for Pluralism", dans Theodore Mischel Cognitive Development and Epistemology, Academic Press, New York, 1971.
- POWER, Clark, "Democratic Schools and the Problem of Moral Authority", dans W. Kurtines, J.L. Gewirtz, Handbook of Moral Behavior and Development, Pub. Lawrence Erlbaum & Associates Inc. Hillsdale, 1991.
- PRINGLE, M. Kellmer, Les Besoins de l'Enfant, Les Publications du CTNERHI, Paris, 1979.
- QUIVY, Raymond, Luc Van Campenhoudt, Manuel de Recherche en Sciences Sociales, DUNOD, Paris, 1992.
- REED, Ramona R., Donna L. Solle, "Conduct Disordered Children: Familial Characteristics and Family Interventions", dans Family Relations, Vol.41, juillet 1992, p.352-358.
- RUTTER, Michael, "Protective Factors in Childrens Responses to Stress and Disadvantages", dans M.W. Kent, J.E. Kolf, Primary Prevention of Psychopathology, The Writers Press of England Hanover N.H., 1979.
- SHAW, Cliford R., Henry D. McKay, Juvenile Delinquence and Urban Areas, The University of Chicago Press, Chicago, 1969.
- STEVENSON-HINDE, Joan, "Attachement Within Family Systems: An Overview", dans Infant Mental Health Journal, Vol.11, No.3, Automne 1990, p.218-227.
- SZABO, Denis, Science et Crime, Vrin, Paris, 1986.
- TIESEL, Judy Watson, David H. Olson, "Preventing Family Problems: Troubling Trends and Promising Opportunities", dans Family Relations, Vol.41, octobre 1992, p.398-403.

TOURAINÉ, Alain, "Démocratie, Qui Es-tu?", dans Courrier de l'Unesco, novembre 1992, p.8-12.

WILSON, Richard W., The Moral State, The Free Press, New York, 1974.